



COMMUNE DE MEINIER



RAPPORT ADMINISTRATIF 2018-2019 et FINANCIER 2018



Page	1	Table des matières
Page	2	Introduction du Maire
Pages	3 à 8	Administration communale
Pages	9 à 10	Etat civil
Page	11	Vie communale
Page	12	Voirie
Page	13	Grands projets

Rapports des commissions

Page	14	Finances (FIN)
Page	15	Bâtiments et aménagements (BAM)
Pages	16 à 25	Sport, Culture et loisirs (SCL)
Page	26 à 27	Environnement, routes et agriculture (ERA)
Page	27	Information, communication et votation (ICV)
Page	28 à 31	Santé, social et aide au développement (SAD)
Pages	32 à 36	Petite enfance, école et institutions pour la jeunesse

Rapports des commissions externes

Page	37	Fanfare municipale
Page	38	Compagnie des sapeurs-pompiers

Page 39 Comptes rendus financiers au 31 décembre 2018

Page	41	Commune de Meinier
Pages	42 à 46	Rapport de l'Organe de Révision
Pages	47 à 48	Bilan
Pages	49 à 54	Compte de fonctionnement
Pages	55 à 56	Compte des investissements
Pages	57 à 59	Tableaux des immobilisations
Page	61	Fondation Immobilière de Meinier
Pages	62 à 63	Rapport de l'Organe de Révision
Page	64	Rapport du Président
Page	65	Bilan
Page	66	Comptes de résultat
Page	67	Fondation Intercommunale des Terrains Industriels et Artisanaux de la Pallanterie
Page	69	Organisation
Pages	70 à 71	Rapport de l'Organe de Révision
Page	72	Bilan
Pages	73 à 74	Compte de résultat et investissements
Page	75	Groupement Intercommunal pour la Petite Enfance
Pages	77 à 79	Rapport de l'Organe de Révision
Page	80	Bilan
Page	81	Comptes de résultat
Pages	82 à 84	Commentaires
Page	85	Groupement Intercommunal pour le Centre Sportif de Rouelbeau
Pages	86 à 87	Rapport de l'Organe de Révision
Page	88	Bilan
Pages	89 à 91	Compte de résultat
Pages	92 à 95	Commentaires



Madame, Monsieur les Adjoints,
Mesdames, Messieurs les Conseillers municipaux,

Conformément aux prescriptions de la loi sur l'administration des communes, j'ai l'avantage de vous présenter le rapport administratif concernant la période du 1er juin 2018 au 31 mai 2019, ainsi que les comptes rendus financiers, se rapportant à l'année civile 2018 de la Commune de Meinier, du Groupement intercommunal du Centre sportif de Rouelbeau (CSR), du Groupement intercommunal de la crèche des Loupiots du Chambet (GIPE), de la Fondation intercommunale des terrains industriels et artisanaux de la Pallanterie (FITIAP) et de la Fondation immobilière de Meinier (FIM).

Le nouveau plan comptable MCH2 nous oblige à présenter des comptes selon une nouvelle forme forte intéressante, ne ménageant pas les pages et les annexes, mais donnant des informations de façon différente et pertinente, en particulier pour les personnes aimant se confronter aux chiffres. Vous pourrez constater que les recettes d'impôts ont diminué de 7,6%, conjonction du départ de plusieurs contribuables importants, mais aussi d'une part privilégiée en notre défaveur pendant encore 2 années. Cette diminution nous avait été annoncée dans les projections de juin 2018 et nous avons pu prendre plusieurs mesures, afin de maîtriser nos dépenses au maximum. Grâce à cela, des amortissements supplémentaires ont même pu être réalisés, dans le but de diminuer les futures charges de fonctionnement liées en particulier à la construction de la nouvelle école.

L'année 2018 a également été marquée par le transfert à la Fondation immobilière de Meinier des immeubles du chemin du Stade 8 à 22 et du parking du Chat, ainsi que les dettes et réserves y relatives, ce qui diminue le total du bilan de Frs 75mio à Frs 49mio et la dette à long terme du patrimoine administratif de Frs 37mio à Frs 11mio.

Dès lors, la situation financière de la commune nous permet de poursuivre nos projets et d'en assumer les futurs engagements financiers avec confiance et optimisme.

Il est aussi important de relever que la révision de notre Plan directeur communal a abouti en décembre 2018 par sa validation par le Conseil d'Etat. Commencée en 2014, cela a été un long processus pour mener cette révision à son terme, tout en réussissant à faire reconnaître les spécificités de Meinier et les intentions des Autorités communales pour le développement futur de notre commune, en particulier sur des thèmes comme l'habitat, l'urbanisation, l'environnement et la mobilité. Vous trouverez plus d'information sur cet important document sur notre site communal.

Je vous propose dans un autre registre, de découvrir dans les pages suivantes de ce rapport, des extraits de la vie communale de Meinier, durant l'année écoulée, relatée par les présidents de commissions et mis en page par notre secrétariat, preuve d'une collaboration fructueuse et indispensable entre élus et personnel communal.

Ainsi je profite de tous vous remercier, adjoints, conseillers municipaux et employés communaux, pour votre engagement à mes côtés, qui font que travailler ensemble ne peut être qu'une source de grande satisfaction, renouvelée au quotidien.

C'est avec beaucoup de reconnaissance, que je vous exprime mes meilleures pensées.

Alain Corthay
Maire de Meinier



EXECUTIF

CORTHAY Alain

Elu Maire en 2015
Adjoint au Maire de 2007 à 2015
Conseiller municipal de 1999 à 2007

Dicastères :
Administration générale
Finances (FIN)
Petite Enfance, Ecole &
Institutions pour la Jeunesse (PEEJ)

MURISIER Etienne

Elu Adjoint en 2007
Conseiller Municipal de 1997 à 2007

Dicastères :
Bâtiments & Aménagement (BAM)
Environnement, Routes & Agriculture (ERA)

PIERREHUBERT Coranda

Elue Adjointe en 2015
Conseillère municipale de 2011 à 2015

Dicastères :
Informations, communication & Votations (ICV)
Santé-Social & Aide au développement (SAD)
Sports, Culture & Loisirs (SCL)



Alain Corthay, Maire, Coranda Pierrehumbert, Adjointe au Maire, Etienne Murisier, Adjoint au Maire



CONSEIL MUNICIPAL

Mesdames



BARBAT Sylvie
Conseillère municipale
Elue en 2015
Petite Enfance, Ecoles & institutions
pour la jeunesse (PEEJ),
Sports, Culture & Loisirs (SCL),
présidente



MÜLLER Fokeline
Présidente du Conseil municipal
Elue en 2015
Environnement, Routes & Agriculture
(ERA),
Information, Communication &
Votations (ICV)



MÉNÉTREY Corinne
Conseillère municipale
Elue en 2003
Secrétaire du Bureau du Conseil
Bâtiments et aménagement (BAM),
présidente
Petite Enfance, Ecoles & institutions
pour la jeunesse (PEEJ)



SANZ VELASCO Paola
Conseillère municipale
Elue en 2015
Petite Enfance, Ecoles & institutions
pour la jeunesse (PEEJ),
Santé, Social & Aide au
développement (SAD)



HAUSER Cécilia
Conseillère municipale
Elue en 2015
Bâtiments et aménagement (BAM)
Sports, Culture & Loisirs (SCL)



SCHWAB Ania
Vice-présidente du Conseil
municipal
Elue en 2011
Petite Enfance, Ecoles & institutions
pour la jeunesse (PEEJ), présidente
Santé, Social & Aide au
développement (SAD)



MAYER-SOMMER Amandine
Conseillère municipale
Elue en 2015
Petite Enfance, Ecoles & institutions
pour la jeunesse (PEEJ),
Sports, Culture & Loisirs (SCL)



SELLA Valérie
Elue en 2011
Bâtiments et aménagement (BAM)
Santé, Social & Aide au
développement (SAD), présidente



CONSEIL MUNICIPAL

Messieurs



BERTHELET Christophe
Conseiller municipal
Elu en 2015
Bâtiments et aménagement (BAM),
Environnement, Routes & Agriculture
(ERA)



JORDAN Jean-François
Conseiller municipal
Elu en 2007
Finances (FIN), président
Sports, Culture & Loisirs (SCL)



BURGOS José
Conseiller municipal
Elu en 2015
Finances (FIN),
Sports, Culture & Loisirs (SCL)



MÉGEVAND François
Conseiller municipal
Elu en 2003
Bâtiments et aménagement (BAM),
Environnement, Routes & Agriculture
(ERA)
Information, Communication &
Votations (ICV)
Délégué à la fanfare



CASTELLI Enrico
Conseiller municipal
Elu en 2018
Finances (FIN)
Sports, Culture & Loisirs (SCL)
Environnement, Routes & Agriculture
(ERA)



DUPRAZ Yannick
Conseiller municipal
Elu en 2018
Santé, Social & Aide au
développement (SAD)
Petite Enfance, Ecoles & institutions
pour la jeunesse (PEEJ)
Dès le 1^{er} juin 2018



JAQUET Marc
Conseiller municipal
Elu en 2015
Environnement, Routes & Agriculture
(ERA), président
Finances (FIN)
Délégué aux pompiers



PETITPIERRE Jacques
Conseiller municipal
Elu en 2007
Information, Communication &
Votations (ICV), président
Santé, Social & Aide au
développement (SAD)



JAUCH Daniel
Conseiller municipal
Elu en 2015
Bâtiments et aménagement (BAM),
Sports, Culture & Loisirs (SCL) (jusqu'au
07.12.17)
Environnement, Routes & Agriculture
(ERA) (depuis le 07.12.2018)



Séances du Conseil Municipal

Du 1^{er} juin 2018 au 31 mai 2019, le Conseil Municipal s'est réuni à 9 reprises :

le 14 juin 2018

le 20 septembre 2018

le 18 octobre 2018

le 15 novembre 2018

le 06 décembre 2018

le 07 février 2019

le 07 mars 2019

le 11 avril 2019

le 09 mai 2019

Points principaux traités lors des séances :

L'intégralité des séances CM peut être consultée dans les procès-verbaux accessibles sur le site de la commune : www.meinier.ch

Séance du 14 juin 2018

- Prestation de serment de Monsieur Yannick Dupraz, nouveau Conseiller municipal
- Election de Monsieur Enrico Castelli, comme représentant du Conseil municipal au sein de la Fondation Immobilière de Meinier en remplacement de Monsieur Jean-François Jordan, démissionnaire.
- Présentation du budget 2018.
- Adoption du Plan Directeur Communal et le Plan Directeur des chemins pour piétons.
- Décide à l'unanimité d'ouvrir un crédit d'investissement pour la mise en conformité des réseaux d'assainissement, les aménagements de surface et l'éclairage public du hameau du Carre d'Aval.

Séance du 20 septembre 2018

- Présentation au conseil municipal du projet d'assainissement et d'aménagement du hameau du Carre d'Aval.
- Situation financière et fiscale présentée par Monsieur Alain Corthay, Maire

Séance du 18 octobre 2018

- Election du bureau du local de vote pour l'année 2018
Président du local de vote :
M. Emile Negro
Suppléante du président :
Mme Marie-Antoinette Mégevand
Vice-président :
M. José-Orlando Ménendez

Séance du 15 novembre 2018

- Acceptation de la proposition d'autoriser la Fondation intercommunale des terrains industriels et artisanaux de la Pallanterie à renouveler en 2019 les emprunts contractés.
- Acceptation de la proposition relative à la fixation du montant minimum de la taxe professionnelle communale à CHF 30.- et de fixer le taux de dégrèvement pour l'année 2019 à 0%.
- Approbation à l'unanimité du budget de fonctionnement 2019 et de la fixation du taux des centimes additionnels pour 2019 à 42 centimes.

./.



Séances du Conseil Municipal

Séance du 6 décembre 2018

- Présentation du Plan stratégique de développement de la Zone d'extension de la Pallantherie par les représentants de la Fondation intercommunale des terrains industriels et artisanaux de la Pallantherie

Séance du 7 février 2019

- Présentation projet de construction et du crédit estimé pour l'extension de l'école de Meinier par le Consortium MUE-Architech
- Préavis favorablement à l'unanimité le projet de modification des limites de zones relatif au hameau de Sionnet entre les communes de Meinier et Jussy.

Séance du 7 mars 2019

- Décide à l'unanimité d'ouvrir un crédit d'investissement pour la construction de l'extension du bâtiment scolaire de Meinier.
- Décide d'autoriser la Fondation Intercommunale des Terrains Industriels et Artisanaux de la Pallantherie (FITIAP) à contacter un emprunt pour procéder aux investissements nécessaires à la viabilisation du secteur Pallantherie-Sud.

Séance du 11 avril 2019

- Présentation des comptes 2018
- Présentation d'un concept énergétique des bâtiments et d'un projet pédagogique scolaire dans le cadre d'Agenda21/ Développement durable

Séance du 9 mai 2019

- Approbation des comptes 2018 du Groupement Intercommunal pour le Centre Sportif de Rouelbeau (GICSR).
- Approbation des comptes 2018 de la Fondation intercommunale des terrains industriels et artisanaux de la Pallantherie (FITIAP).
- Approbation des comptes 2018 de la Fondation Immobilière de Meinier
- Approbation des comptes 2018 de la commune de Meinier.
- Election du bureau du Conseil Municipal :

Présidente

Ania Schwab

Vice-présidente

Corinne Ménétreay

Secrétaire

Line Müller



Administration

Mairie

Permanence téléphonique toute l'année :

Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h30
Jeudi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30

Le guichet du secrétariat de la mairie est ouvert hors vacances scolaires selon l'horaire suivant :

Lundi 09h30 – 11h30
Mardi 09h30 – 11h30
Mercredi 09h30 – 11h30
Jeudi 15h00 – 19h00
Vendredi 09h30 – 11h30

Heures d'ouverture du guichet *durant les vacances scolaires* :

Mardi 09h30 – 11h30
Jeudi 15h00 – 17h00

Personnel communal

Secrétariat

VAZQUEZ Michel
SAILLET-VEUILLET Brigitte
FAVRE ROMANO Virginie
MURISIER Corinne

Secrétaire général
Secrétaire générale adjointe
Comptable
Secrétaire réceptionniste

Voirie

TSCHOPP Guillaume
ZAMOFING Yann
ROSSI Massimo

Conciergerie

OLIVEIRA Eduardo
BARBOSA Ana-Paula
LAURENT Claudine et René
ARAUJO DA SILVA Orquidia

Ecole et salle communale
Ecole communale
Bâtiment collectif du Tilleul
Mairie

Petite enfance

Direction :
BERG Hélène
Administratif :
PERIAT Véronique

Educatrices :
ERRIQUEZ Sandrine
SCOTOLATI Françoise
RIBEIRO Jessica

Service social

AELLEN Brigitte

Ludothèque

SCHWAB Ania

Patrouilleuses scolaires

PILLER Claudia
HARTMANN Evelyne

Déchetterie

FREYMOND Bernard

L'ensemble du personnel est à remercier pour son engagement et sa disponibilité à l'égard des concitoyens et des élus.



Etat civil

Population

Population résidente sur la commune de Meinier (source OCSTAT) au 31 décembre.

2007	1787
2008	1796
2009	1812
2010	1904
2011	1882
2012	2024
2013	2065
2014	2083
2015	2145
2016	2160
2017	2151
2018	2142

Le secrétariat de l'état civil qui répond à toutes vos démarches administratives en vue d'un mariage, d'une naissance, d'une reconnaissance ou d'autres faits d'état civil, est

l'Arrondissement Campagne et rive gauche du Lac

situé au chemin des Rayes 3 à Vézenaz.

Adresse postale : case postale 160, 1222 Vézenaz

Contact ☎ 022 722 11 80 - Fax 022 722 11 88 – ✉ etat-civil@collonge-bellerive.ch

Heures d'ouverture au public :

Lundi	8h30 – 11h.00 / 15h00 – 18h30
Mardi	8h30 – 11h.00 / 15h00 – 18h00
Mercredi	8h30 – 11h.00 / 12h00 – 15h00
Jeudi	8h30 – 11h.00 / sur rendez-vous
Vendredi	8h30 – 11h.00 / sur rendez-vous

Statistiques - Période allant du 1er janvier au 31 décembre 2018

- 2 personnes sont décédées sur le territoire de la commune de Meinier
- 12 mariages ont été célébrés en notre Mairie

Pour les formalités de mariage, s'adresser au bureau d'Etat Civil, coordonnées ci-dessus.

Le lieu de mariage reste au choix des fiancés, toutefois une « autorisation de célébrer le mariage » est demandée si la mairie choisie ne fait pas partie de l'arrondissement où les formalités sont engagées.

- 2 reconnaissances en paternité enregistrées durant l'année
Les reconnaissances en paternité, avant ou après la naissance, peuvent être reçues dans n'importe quel office si le père et la mère ont la nationalité suisse et sont domiciliés en Suisse.
- 10 personnes ont acquis la nationalité suisse
- 2 personnes ont acquis le droit de cité de Meinier



Etat civil

Acte d'origine et certificat individuel d'état civil :

S'adresser à l'office d'état civil de la commune d'origine.

Acte de naissance, de reconnaissance, de mariage et de décès, s'adresser à l'office d'état civil où a eu lieu l'évènement.

NATURALISATION

Procédures :

Dès le 1^{er} septembre 2014, les offices enregistrent dans Infostar les données d'état civil des personnes demandant la naturalisation suisse afin de leur délivrer un acte « tiré du registre informatisé de l'état civil ». Cet acte est nécessaire et indispensable à la poursuite de la requête.

S'adresser au

Service cantonal des naturalisations, Route de Chancy 88, 1213 Onex - ☎ +41 22 546 46 46

TPG : ligne K-L/tram 14

Arrêt Bandol

La sous-commission Naturalisations a été mise en place au sein de Conseil municipal de Meinier au début de l'année 2018 dans le but de rencontrer les futurs naturalisés domiciliés à Meinier. Il s'agit d'une rencontre informelle entre les autorités communales et les demandeurs de naturalisation. Ces derniers sont invités à la mairie de Meinier pour y rencontrer les trois conseillers municipaux membres de la sous-commission. S'ensuit une petite discussion sur le parcours et les motivations des futurs naturalisés. La commune, en tant que lieu de domicile, représente le lien le plus étroit avec des autorités pour les futurs Suisses, ce qui implique, aux yeux de la sous-commission, une rencontre amicale faisant par ailleurs souvent office de première rencontre. Cette procédure permet ainsi de légitimer le préavis devant être donné par le Conseil municipal quant à chaque demande de naturalisation.

ACQUISITION DU DROIT DE CITE

Pour les Confédérés :

Les Confédérés (non genevois) qui souhaitent acquérir un autre droit de cité :

Service cantonal des naturalisations

(adresse ci-dessus)

Pour les Genevois :

Toute personne genevoise et domiciliée depuis plus de deux ans sur le territoire communal peut acquérir le droit de cité de Meinier.

S'adresser au bureau d'Etat Civil Campagne et Rive Gauche du Lac (coordonnées page précédente).

ATTESTATIONS DE DOMICILE

Pour les Confédérés et les Genevois :

Vous pouvez obtenir une attestation de domicile à la mairie ou via le site de l'Office cantonal de la population et des migrations.

Pour les ressortissants étrangers :

Office cantonal de la population et des migrations.

Route de Chancy 88, 1213 Onex

☎ +41 22 546 46 46

Site internet de l'Office cantonal de la population :

<https://www.ge.ch/obtenir-attestation-office-cantonal-population-migrations/comment-obtenir-attestation-ocpm>



Vie communale

Nouveaux habitants

Le 16 octobre 2018, les Autorités ont invité les nouveaux habitants pour leur présenter la commune. 41 adultes et 11 enfants ont répondu présents.

Les Autorités ont proposé également aux personnes habitant la commune qui ont pris la nationalité suisse durant l'année de se joindre à eux.

Accueil de Monsieur le Maire et visite des locaux de la mairie avant de partager le verre de l'amitié dans un joli moment convivial.

Bibliobus

Le bibliobus vous attend le vendredi (dates précisées sur les tout-ménage) devant la salle communale.

En 2018, une moyenne de 178.4 prêts par tournée a été relevée. Cette prestation attire essentiellement un jeune public qui semble satisfait de l'offre qui lui est proposée.

Ce service à la population est en partie financé par la commune.

Statistiques :

Année	Nbre de passages	Fréquentation nbr de personnes	Prêts jeunes	Prêts adultes
2014	12	539	949	354
2015	12	390	1165	834
2016	11	436	1451	488
2018	12	466	1484	499
2019	12	426	1478	663



Voirie

Service technique - Chemin du Stade 6 - ☎ 022 752 32 66

Déchets

Un nouveau système de récolte des déchets encombrants, « Mobilitri », est en discussion. Ce projet, regroupant 11 communes de la rive gauche serait mobile et itinérant. L'adhésion de toutes les communes est nécessaire à son aboutissement. S'il apporte une partie de solution à certaines attentes, son coût, sa rationalisation, entre autres, interpellent mais la commission y réfléchit.

La commune de Meinier a reçu le **certificat environnemental** de PET-RECYCLING SCHWEIZ pour sa collecte 2018 de 420 kg PET, ce qui représente 15'24 bouteilles qui ont été recyclées. Cette collecte a permis d'économiser environ 1260 kg de gaz à effet de serre et environ 399 litres de pétrole.

Le tableau ci-dessous indique quelques chiffres en tonnes sur les volumes de déchets récoltés et acheminés vers les différents centres de récupération et d'incinération par notre mandataire Pradervand Transports :

NATURE DES DECHETS	31.12.2018 (en tonnes)	31.12.2017 (en tonnes)	31.12.2016 (en tonnes)	31.12.2015 (en tonnes)	31.12.2014 (en tonnes)	31.12.2013 (en tonnes)
Ordures ménagères	502.78	515.40	636	632.67	631.24	632
Encombrants	29.57					
Verre	92.345	99.44	93	91.74	99.35	91
Papier	136.03	138.87	155	167	169.02	164
PET	8.75	8.45	7.854	8.02	7.63	7.5
Alu & Fer blanc	4.13	4.11	3.84	3.82	3.97	3.19
Textiles	17.62	15.15	14.44			
Bois (encombrants)	44.43	46.93	50	38.46	37.63	37.96
Ferraille (encombrants)	6.37	6.06	9	8.93	5	7.25
Huile	1.8	0.6	0.66			

Ces statistiques montrent une production spécifique d'ordures ménagères de 242.9 kg par habitants pour 2017 (294.5 kg en 2016). Depuis 2017, les déchets des entreprises leur sont facturés directement et ne sont plus à charge de la commune. Ils n'entrent donc plus dans ce tableau récapitulatif.

Grâce à votre travail de tri pour le verre, le pet, le papier et la ferraille, la commune de Meinier a récupéré la somme de CHF 12'167.50 sur le recyclage en 2018 (en 2017 CHF 12'981.71).



Grands projets

Développement durable

Au cours de la période couverte par ce rapport, un inventaire des actions entreprises par la commune dans le domaine du développement durable a été entrepris. Il était important de rassembler toutes ces informations en un document afin d'apporter de la visibilité à une démarche menée par les Autorités depuis plusieurs années.

Cet inventaire sera le point de départ pour développer un Agenda 21 communal visant à fixer des priorités et à définir les orientations de la commune dans le domaine du développement durable pour les années à venir.

Nouvelle école

Le projet de la nouvelle école a évolué de façon significative au cours de cette année écoulée. L'étroite collaboration entre l'exécutif, les architectes, les responsables de l'école et les services cantonaux s'est poursuivie à un rythme élevé. Le crédit de construction a été voté par le conseil municipal et toutes les autorisations de construire délivrées en force.

Conformément à la décision de renoncer à un bâtiment provisoire pour les classes à relocaliser, des solutions alternatives ont été trouvées et des locaux existants aménagés selon les besoins scolaires afin de permettre aux enseignants et aux élèves de travailler dans les meilleures conditions.

Un plan de circulation a été soigneusement mis en place afin de limiter autant que possible les nuisances du chantier ainsi que le trafic de transit dans la commune. En outre, une patrouille scolaire supplémentaire a été prévue à l'Est de l'école, dès la rentrée 2019-2020, afin de sécuriser l'accès aux infrastructures scolaires.

Vers la fin de l'année scolaire 2018-2019, et à l'approche de l'ouverture du chantier, il s'agissait également de rassurer les parents d'élèves et la population sur la sécurité et la mobilité par le biais de tous-ménages d'information.

Nous exprimons notre reconnaissance aux sociétés communales pour leur flexibilité pendant cette période de réorganisation des locaux liée au chantier ainsi que les collaborateurs communaux pour leur engagement dans l'accompagnement de ces préparatifs. Nous remercions également les élèves, leurs parents et l'ensemble de la population pour leur compréhension vis-à-vis des éventuels désagréments rencontrés.

Les Autorités Exécutives



Commission des Finances

Madame, Monsieur,

La commission des Finances de la commune de Meinier a exercé son rôle sur l'exercice 2018/19 en examinant, notamment, le budget 2019 ainsi que les comptes 2018. Elle a donné un préavis favorable sur ces deux objets.

Malgré une pression accrue sur les revenus fiscaux, inférieurs de plus de 7% à ce qui avait été prévu au budget, les comptes de l'année 2018 sont restés équilibrés, faisant apparaître un résultat de fonctionnement légèrement positif de 9'318 CHF. Cette bonne performance a pu être réalisée grâce à une bonne maîtrise des charges de fonctionnement, dont le niveau est resté stable sur les 5 dernières années, malgré le développement de la commune. La charge d'amortissement « régulier » est quant à elle également maîtrisée et même inférieure aux années passées, grâce notamment aux amortissements extraordinaires qui ont pu être comptabilisés en 2016 et 2017.

La création de la Fondation Immobilière a permis d'alléger considérablement l'endettement de la commune consacré à son patrimoine administratif. Le total des emprunts (nets des liquidités), s'élève à 5.5 millions de francs au 31.12.2018 contre 31.3 millions de francs en 2017 (patrimoine financier inclus).

La santé financière de la commune demeure donc saine.

Je remercie Virginie Favre-Romano pour l'excellente tenue des comptes, le Maire pour sa transparence lors de l'examen des comptes et la commission des finances notamment pour sa vigilance et ses questions et propositions pertinentes.

Jean-François Jordan, président de la commission FIN



Commission bâtiments et aménagement (BAM)

Salle Communale

Les éclairages de la scène ont été entièrement révisés.

Bâtiment de la Mairie

Une entrée repensée et modernisée vous accueillera désormais. En effet, des travaux de rénovation et rafraichissement ont été entrepris.

Un éclairage vertical a été posé sur le nouveau comptoir d'accueil. Nous avons changé le mobilier, les supports à prospectus et les lampes. Une nouvelle porte a été installée et la peinture a été refaite.

Bâtiment de la Rampe

Changement total de la cuisine avant l'été et les centres aérés afin d'être dans les normes d'une cuisine professionnelle.

Pose d'un banc d'angle pour un accueil plus spacieux et agréable et rafraichissement des peintures.

Patios du bâtiment collectif du centre intergénérationnel

La commission a étudié et fait réaliser un réaménagement floral afin de préserver l'intimité du restaurant du Tilleul.

M'accompagnent et m'épaulent au sein de la commission Valérie Sella, Cécilia Hauser, François Mégevand, Christophe Berthelet, Daniel Jauch et Etienne Murisier pour l'Exécutif.

Nous travaillons en étroite collaboration avec le personnel de la voirie, le concierge et toute son équipe.

Je tiens ici à les remercier tous pour leur disponibilité et leur aide précieuse.

Corinne Ménétrey, présidente de la commission BAM

L'arbre du patio du parasolaire/local des aînés a dû être arraché car l'accumulation des fientes d'oiseaux créait de mauvaises odeurs. Nous l'avons remplacé par des plantations de type jardin japonais.

Un store supplémentaire a été aménagé.

Local du service technique

Des travaux d'étanchéité dans le local annexe du local voirie ont dû être effectués.

Divers

Nous veillons tout au long de l'année à faire exécuter des petits travaux de remise en état. Par exemple la peinture de la salle de gym ou diverses réparations dans les locaux de la salle communale. Nous complétons, réparons ou remplaçons le mobilier et le matériel dans les différents bâtiments communaux selon les besoins.

Commission sport, culture et loisirs (SCL)

Galerie d'exposition Le Coin du Centre, Meinier, expositions de juin 2018 à mai 2019

(texte et photos, C. Pierrehumbert)

24 mai au 10 juin 2018

Rouelbeau, images de fête



Les 3 et 4 septembre 2016, la grande fête inaugurale de la mise en valeur des vestiges du biotope naturel du château de Rouelbeau, s'est déroulée dans une ambiance historique et conviviale, menée par les forces vives de Meinier.

A l'occasion du 700^e anniversaire de la construction du château, le service cantonal d'archéologie présente une exposition qui rend tout particulièrement hommage aux meynites en retraçant les moments forts de la fête à travers les photographies réalisées par Monique Delley.



Commission sport, culture et loisirs (SCL)

Galerie d'exposition Le Coin du Centre, Meinier, expositions de juin 2018 à mai 2019 (suite)

14 juin au 1^{er} juillet 2018 Jonathan Guillot

Jonathan Guillot a photographié les oiseaux de la Seymaz pendant plus de trois ans en s'intéressant à la variété des espèces apportées par la renaturation du cours d'eau. Il partage aujourd'hui sa vision de la nature et de la vie sauvage à travers une exposition accompagnée d'un livre sur la Seymaz.



13 au 30 septembre 2018 Françoise Regamey ; Huiles et techniques mixtes

Grâce à un large éventail de techniques, l'artiste n'hésite pas à confronter les couleurs avec la matière. Ses peintures dévoilent un imaginaire d'un art abstrait, libéré de toute obligation de tout dire, de tout montrer.



Commission sport, culture et loisirs (SCL)

Galerie d'exposition Le Coin du Centre, Meiner, expositions de juin 2018 à mai 2019 (suite)

4 au 14 octobre 2018

Stéphanie Loo-Ng ; Rêves de béton

Artiste autodidacte passionnée, Stéphanie Loo-Ng présente des œuvres rendant hommage à ses pôles d'intérêts privilégiés, le sable et la géométrie, dans une fusion mêlant couleur et souplesse du trait. Un style expérimental sans contraintes qui surprend par son audace.





Commission sport, culture et loisirs (SCL)

Galerie d'exposition Le Coin du Centre, Meinier, expositions de juin 2018 à mai 2019 (suite)

18 au 20 octobre 2018

Céline Broccard ; Le temps qui passe...

Dans le cadre de son travail de maturité, Céline Broccard a entrepris une étude photographique visant à mettre en parallèle des lieux de nos villages hier et aujourd'hui. S'appuyant sur des anciennes photos, elle en a reproduit une version contemporaine fidèle permettant d'apprécier pleinement l'évolution du paysage genevois à travers les siècles.



Commission sport, culture et loisirs (SCL)

Galerie d'exposition Le Coin du Centre, Meunier, expositions de juin 2018 à mai 2019 (suite)

8 au 18 novembre 2018

Evelyne Marty ; Vache et compagnie



Paisibles, ruminantes, sympathiques, les vaches peintes par l'artiste marquent par leur réalisme. Depuis plusieurs années, Evelyne Marty peint des représentations d'animaux en plus de ses peintures abstraites. Une exposition qui sent bon le naturel !

29 novembre au 9 décembre 2018
Benoît Casot

Jeune étudiant à la Head, Benoît Casot présente d'audacieux dessins et peintures mettant en résonance le fracas de l'eau et une explosion. Une étude sans compromis mêlant technique et créativité.





Commission sport, culture et loisirs (SCL)

Galerie d'exposition Le Coin du Centre, Meinier, expositions de juin 2018 à mai 2019 (suite)

24 janvier au 3 février 2019

Benjamin Kenzey ; Photographies

Photographe amateur et naturaliste, Benjamin Kenzey sait capturer son sujet au moment le plus magique avec un œil d'expert. Les oiseaux deviennent des œuvres d'art fugitives et colorées.



Benjamin Kenzey

14 au 31 mars 2019

Marco Matille ; Aquarelles

Aquarelliste depuis l'enfance, Marco Matille aime croquer des « pépites » qui l'inspirent, dans la campagne genevoise, au bord du lac ou ailleurs.



Le travail des reflets donne une profondeur toute particulière à ses œuvres.



Commission sport, culture et loisirs (SCL)

Galerie d'exposition Le Coin du Centre, Meinier, expositions de juin 2018 à mai 2019 (suite)

9 au 19 mai 2019

Antonio Gerbase ; Reliefs oniriques

L'artiste a capturé avec maîtrise la vue des montagnes dans ses monotypes et gravures, parce que la majesté d'une montagne, son volume inépuisable avec tous ses plis et nuances de couleur font vibrer l'âme.



27 mai au 7 juin 2019

Crèche des Loupiots du Chambet, Meinier ; Land art, œuvres d'enfants

La Crèche de Meinier a pris possession de la galerie *le Coin du Centre* l'espace d'une exposition qui démontre que « l'art n'a pas d'âge ». Avec comme artistes les enfants, et comme metteurs en scène, l'équipe éducative, ce travail a servi de fil conducteur tout au long de l'année et les ateliers ont nourri les scènes présentées.



**En raison des travaux de la nouvelle école,
la galerie sera fermée jusqu'à la rentrée scolaire 2021.**

Commission sport, culture et loisirs (SCL)

Entraînement pour la course de l'Escalade

Le 4 novembre 2018, l'association meynite Courir pour Aider, en collaboration avec la Commune et le Groupement Intercommunal pour le Centre Sportif de Rouelbeau a organisé un entraînement pour la fameuse course genevoise dite « Course de l'Escalade ». De très nombreux adeptes, petits, jeunes, parents, grands-parents, se sont rendus au centre sportif pour se préparer à dévaler les rues de la vieille ville de Genève avec une condition physique ad hoc ! Ils ont bénéficié des conseils de pros et ont profité du magnifique cadre de Rouelbeau.



Street Workout

Un espace de fitness en plein air a vu le jour au centre sportif de Rouelbeau. Le but de ce loisir est de promouvoir l'exercice physique, quel que soit l'âge ou le niveau sportif. De nombreux utilisateurs ont pu s'entraîner et progresser sur ces installations extérieures.

Les Autorités remercient l'engagement du service technique communal pour le suivi logistique lors des manifestations sportives, notamment à l'occasion de Courir pour Aider et du Genève Marathon.



Commission sport, culture et loisirs (SCL)

Huit bonnes âmes ont souhaité faire revivre, un quart de siècle après les dernières joutes, les « **Jeux Meynites** ». Pour ce faire, ils ont contacté les sociétés communales qui ont répondu favorablement à leur proposition de recréer cet évènement. C'est le dimanche 27 mai 2018, sous un soleil radieux et une ambiance chaleureuse que les habitants de

notre commune ont formé des équipes qui se sont affrontées dans la joie et la bonne humeur lors de jeux imaginés, créés et organisés par dix sociétés communales.



Les équipes des Jeux meynites 2018

Le 28 janvier 2019, la population a été invitée à la salle communale pour célébrer la nouvelle année lors des **Vœux du Maire**.

Lors de cette soirée, les mérites meynites ont mis cette année en lumière trois personnalités qui se sont illustrées.

- Monsieur Jean-Claude Gremion, fidèle et au service de la population depuis de nombreuses années, ayant été Président de la fanfare durant 7 ans et initiateur et Président du Club des Aînés durant 10 ans
- Madame Sophie Lavaud, the 88'000 Lady, himalayiste et conférencière, pour ses performances de haut niveau dans le domaine sportif
- IXEME (Maxime Burckhardt), pour l'engagement qu'il a démontré dans son parcours musical
Encore bravo à eux !

La galette des rois et le tirage de la fève restent une tradition très attendue par tous les gourmands présents lors de cette soirée conviviale. A peine le temps de déglutir et de croiser les doigts pour avoir la fève, que celles-ci furent déjà trouvées. Félicitations aux têtes couronnées !



Commission sport, culture et loisirs (SCL)

Ce mercredi **1^{er} Août 2018**, la population a été accueillie en musique avec l'orchestre champêtre de la famille Tille du Pays-d'Enhaut.



La partie officielle s'est déroulée avec la lecture du pacte fédéral par Benoît Casot, jeune meynite,

suivie du discours de Monsieur Jacques Berchtold, Directeur de la Fondation Bodmer. Puis la Foulée chantante a entonné les premières notes de l'hymne national et a été rejointe par l'assemblée qui a chanté à cœur joie.

A la nuit tombée, un cortège de lumière a sillonné les rues jusqu'au feu de joie. Et c'est sous une myriade d'étoiles filantes et de pluie dorée que les feux d'artifices ont illuminé les cieux meynites.

Sylvie Barbat, Présidente de la commission SCL





Commission environnement, routes et agriculture (ERA)

Les travaux projetés dans le hameau du Carre d'Aval ont passablement mobilisé la commission lors de cette année 2018.

La mise en conformité des raccordements d'eaux usées et eaux claires sont conséquents. A cela s'ajoute la réfection du collecteur qui aboutit à la station de pompage située au pont sur la Seymaz.

La conduite d'eau datant de 1944 approvisionnant le hameau sera changée et branchée également sur la route de Choulex, alors que jusqu'à présent l'eau provenait uniquement via la route de Compois. La ligne électrique sera mise en souterrain, ainsi que la ligne Swisscom.

De plus, l'éclairage public sera modifié. De nouveaux poteaux avec des lampes leds apparaîtront, remplaçant les anciens, désuets. Un système intelligent permettra de diminuer l'intensité de l'éclairage dans les périodes nocturnes moins fréquentées. Si cela représente un certain coût, la diminution attendue de la facture d'électricité sera très conséquente pour la commune.

Ces systèmes intelligents seront également installés dans le village de Meinier, où cela sera possible.

Les travaux commenceront en mars 2019 et dureront jusqu'en février 2020.

En finalité, la place du hameau, la Vy-la-Tour verront leur revêtement refait. Le revêtement d'une partie de la route des Carres se fera probablement ultérieurement.

Le coût total des travaux se monte à CHF 3'450'000.-. Le FIA prenant à sa charge

les travaux d'assainissement, le coût pour la commune s'élèvera finalement à près de CHF 2'000'000. -

La commission gère les différents chemins et routes de la commune et se charge, entre autre, lors de sa tournée des routes, de faire le point sur les entretiens à réaliser dans différents secteurs mis à mal par le trafic. C'est dans ce cadre, que le chemin de la Motte, point de transit très important de notre commune, a vu ses accotements refaits.

Des totems informatifs continueront d'être posés aux entrées de la commune et des hameaux, ainsi que dans certains secteurs du village.

Le collecteur de Fiez est terminé.

Les tortues lumineuses, inefficaces, qui parcourent le centre intergénérationnel, devraient, à terme, être remplacées par des potelets.

Depuis 2018 la voirie n'utilise plus de produits chimiques pour le désherbage, notamment pour le gazon du centre du village mais aussi au cimetière.

./.



Commission environnement, routes et agriculture (ERA) *(suite)*

Comme chaque année, la commune engage des jeunes meynites pendant les mois d'été qui effectuent leurs tâches au sein du service technique, de l'école et de la salle communale, encadrés par le personnel communal, Monsieur Tschopp et son équipe et Monsieur Oliveira et sa collaboratrice. Afin d'améliorer leur protection dans leur travail, du matériel de protection a été acquis à leur intention.

Le curage de tous les sacs de la commune a été réalisé cette dernière année. Le travail est plus que conséquent et met beaucoup à contribution, non seulement le personnel, mais également notre balayeuse vieillissante. La commission envisage donc de confier, éventuellement à l'avenir, cette tâche à une entreprise extérieure.

La commission ERA s'occupe du marché hebdomadaire du jeudi après-midi, ainsi que du marché de Noël. Chaque dernier jeudi du mois, une société meynite assure un stand et vous invite à mieux connaître les activités qu'elle propose en venant discuter avec ses

membres autour d'un verre et d'une petite restauration « maison ».

Le marché de Noël 2018 a regroupé plus de 30 stands et son intérêt reste constant. Cette année, la nouveauté fut l'illumination, en plein marché, d'un magnifique sapin décoré de boules de Noël réalisées par les écoliers de Meinier.

Dans une démarche écologique, la commission ERA vous invite donc une fois de plus à privilégier, non seulement le marché communal afin que celui-ci perdure, mais également toutes les formes de ventes locales.

Marc Jaquet, président de la commission ERA

Commission information, communication et votations (ICV)

Durant l'année 2018, la commission s'est essentiellement consacrée à faire vivre et alimenter les canaux d'information existants, tout en s'acquittant de diverses tâches de créations graphiques (Repas des Aînés, cartes de vœux, etc).

Elle a également contribué à la création d'une vidéo pour la présentation du nouveau plan directeur communal, ainsi qu'à l'inventaire du développement durable.

Aux membres de la commission je réitère mes remerciements pour leur fidèle présence et leurs apports toujours concrets et créatifs.

Jacques Petitpierre, président ICV

Commission santé-social et aide au développement (SAD)

Aînés

Les visites à domicile et les célébrations des jubilaires de notre commune continuent à être assurées avec grand plaisir par les membres de la commission.

Voici la liste des jubilaires de cette année :

- Mme Jeanne Chenevard, 90 ans.
- Mme Carla Ménétrey, 90 ans.
- Mme Hélène Schneider, 90 ans.
- M. Richard Brun, 90 ans.
- M. Pierre De Siebentahl, 90 ans.
- M. Charles Veuillet, 90 ans.
- Mme et M. Jeanine et Martin Vogler, 60 ans de mariage.
- Mme et M. Monique et Albert Perritaz, 60 ans de mariage.
- Mme et M. Gertrud et Gilbert Calame, 50 ans de mariage.
- Mme et M. Elvira et Roland Guignard, 50 ans de mariage.
- Mme et M. Marion et François Mégevand, 50 ans de mariage.
- Mme et M. Francine et Marc Michela, 50 ans de mariage.
- Mme et M. Dorothée et Pierre-Alain Recordon, 50 ans de mariage.
- Mme et M. Maria et Jean Ruepp, 50 ans de mariage.

La commune apporte également son soutien au Club des aînés. L'assemblée générale du club s'est tenue le 27 mars 2019. Jean-Claude Gremion a présenté sa démission du Comité après 10 ans de présidence et une année de vice-présidence, il est nommé président honoraire du club. Jean-Jacques Béné a été nommé vice-président et il secondera Patrice Poelvert, président du club. Je profite de remercier le président, le vice-président ainsi que tous les membres du comité pour leur investissement. Ils contribuent au dynamisme du club avec des propositions innovantes chaque année.

Cette année le repas des aînés s'est déroulé le 20 janvier 2019 sous le thème de la Bretagne. Ce moment fort sympathique a permis de partager de bons petits plats en lien avec le sujet choisi.



Photos Brigitte Aellen



A événement exceptionnel, date exceptionnelle. La traditionnelle sortie des aînés de 2019 se tiendra en août afin de pouvoir participer à la Fête des Vignerons qui se déroulera à Vevey. Vous en saurez plus dans le rapport de l'année prochaine.

Valérie Sella, présidente de la commission SAD



Commission santé-social et aide au développement (SAD) (suite)

Espace Santé-social

L'Espace Santé-social se compose du service social, dirigé par Brigitte Aellen, coordinatrice sociale et d'une salle de consultation qui accueille l'Imad ainsi que différents professionnels de la santé. Cette salle permet de proposer des soins de proximité aux habitants de notre commune.

Les activités de l'Imad sont maintenues. Il s'agit de la consultation parents-enfants qui a lieu les mercredis après-midis de 14h à 16h30 et des repas autour du table, proposés aux aînés du secteur tous les lundis midi au restaurant du Tilleul.

En outre, la commission collabore étroitement avec Brigitte Aellen.

Bénévolat et échanges de service

Le bénévolat reste une valeur qui nous tient à cœur. La liste des bénévoles est régulièrement maintenue à jour avec l'aide de la mairie et de Brigitte Aellen.

Le 5 décembre 2018, journée du bénévolat, un petit-déjeuner a été organisé par Brigitte Aellen dans les locaux de l'espace santé-social afin de remercier les bénévoles pour leur investissement au sein de notre commune. Ce fut un moment très chaleureux et qui a permis à certains membres de la commission de faire plus ample connaissance avec ces personnes dévouées.

Centre intergénérationnel

La commission participe aux groupes de pilotages qui ont lieu deux fois par an. Pour rappel, ce groupe a pour but de favoriser les échanges entre les professionnels et les bénévoles oeuvrant au sein du bâtiment collectif. De belles synergies émergent entre les différents utilisateurs du centre (la crèche, le jardin d'enfants, l'école, le Petit Gourmand, le parascolaire, la ludothèque, la Rampe, l'APEM, le Club des aînés, le restaurant du Tilleul, l'Imad, les utilisateurs de la salle de soins, le salon de coiffure, le salon d'esthétique). Nous pouvons citer entre autres l'organisation le 26 mars 2019 du Bonhomme hiver par la Rampe, en collaboration avec l'APEM, la ludothèque et les TSHM.

Ensuite, la commission apporte si nécessaire son soutien aux groupex rencontres et événements et aménagements communautaires. Le groupe rencontres et événements bénéficie d'une bonne visibilité et se veut rassembleur pour l'ensemble du village.

World café

Pour faire suite au dernier World café du 27 mars 2018 et pour faire écho à l'Agenda 21 communal, les autorités, avec le soutien du Conseil municipal, souhaitent mandater un spécialiste du développement durable, ayant une expérience acquise notamment auprès de communes genevoises, afin de mettre sur pied une stratégie se déclinant en trois axes :

- la mise sur pied d'un Agenda 21 communal comprenant des thèmes dans des domaines allant de l'alimentation à l'énergie, en passant par les déchets
- l'éducation au développement durable dans le cadre scolaire
- la rénovation énergétique des bâtiments

L'établissement d'un Agenda 21 communal s'appuiera sur la liste établie par les commissions du Conseil municipal ainsi que sur les propositions issues du World café. Le processus comprendra une large consultation dans le but de définir une vision globale et des objectifs à réaliser au cours des prochaines années.

Valérie Sella, présidente de la commission SAD



Commission santé-social et aide au développement (SAD) (suite)

Humanitaire

En 2018, la Commune a consacré 1,23% de son budget total aux dons humanitaires, soit CHF 82'000.-.

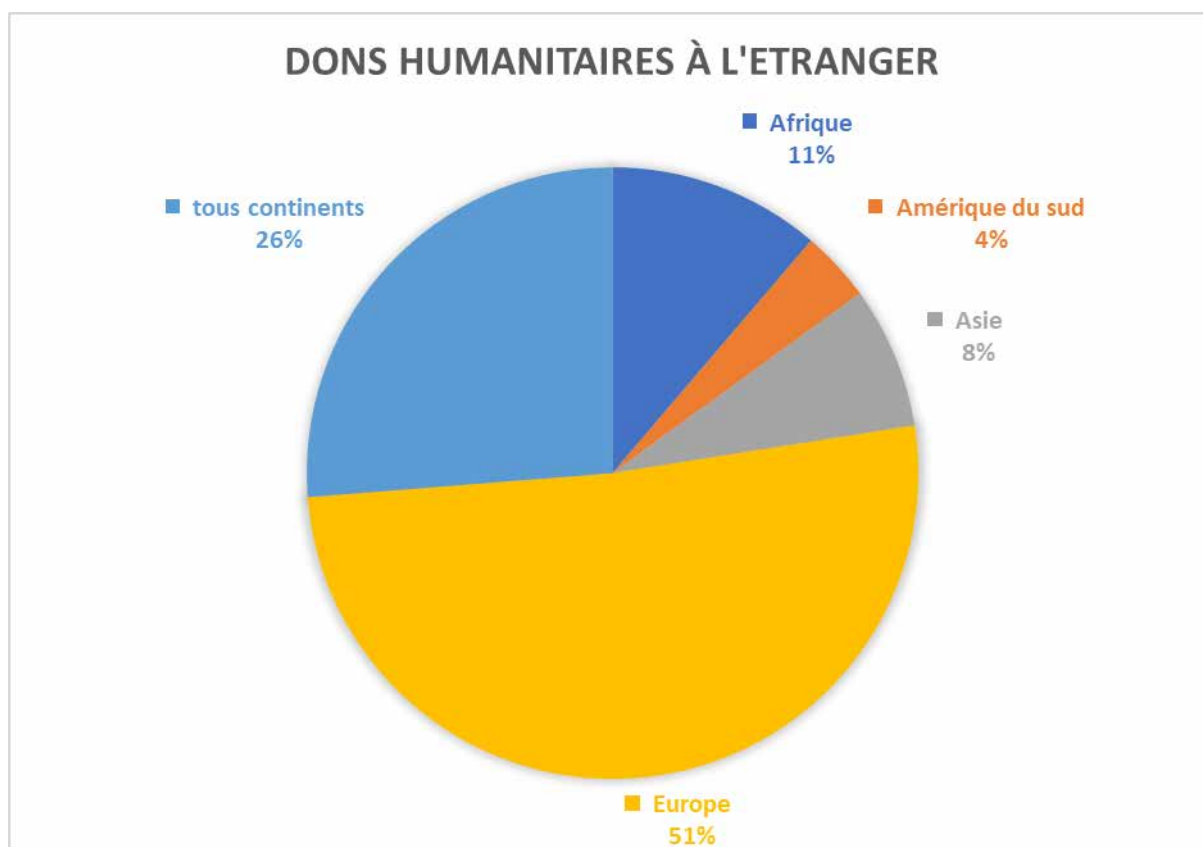
En pourcentage total de nos charges, hors amortissement, cela représente 0,60% pour la Suisse (CHF 40'000.-), 0,60% pour l'étranger (CHF 40'000.-) et 0,03% (CHF 2'000.-) pour des dons humanitaires en lien direct avec l'écologie ou l'environnement.

Il est à noter que chaque année CHF 10'000.- des dons humanitaires à l'étranger sont octroyés à la Fédération genevoise de coopération (FGC).

Cette année la commission a souhaité consacrer une partie importante de son budget à une seule organisation humanitaire à l'étranger qui nous tient à cœur et qui est en lien avec la situation actuelle des migrants en Méditerranée. Il s'agit de l'association Meinier-Tilos. Cette association qui a vu le jour en mai 2018 a le projet de soutenir la mise en place d'une fromagerie dans la perspective de créer une coopérative agricole et fromagère. En outre, ce projet permettra non seulement de redynamiser le secteur primaire de l'île mais encore de donner du travail aux réfugiés, tout en leur permettant de devenir partie prenante dans le renouveau économique de l'île de Tilos en Grèce.

En outre, un don exceptionnel de CHF 2'000.- a été versé à la Chaîne du Bonheur suite au séisme du 28 septembre 2018 en Indonésie.

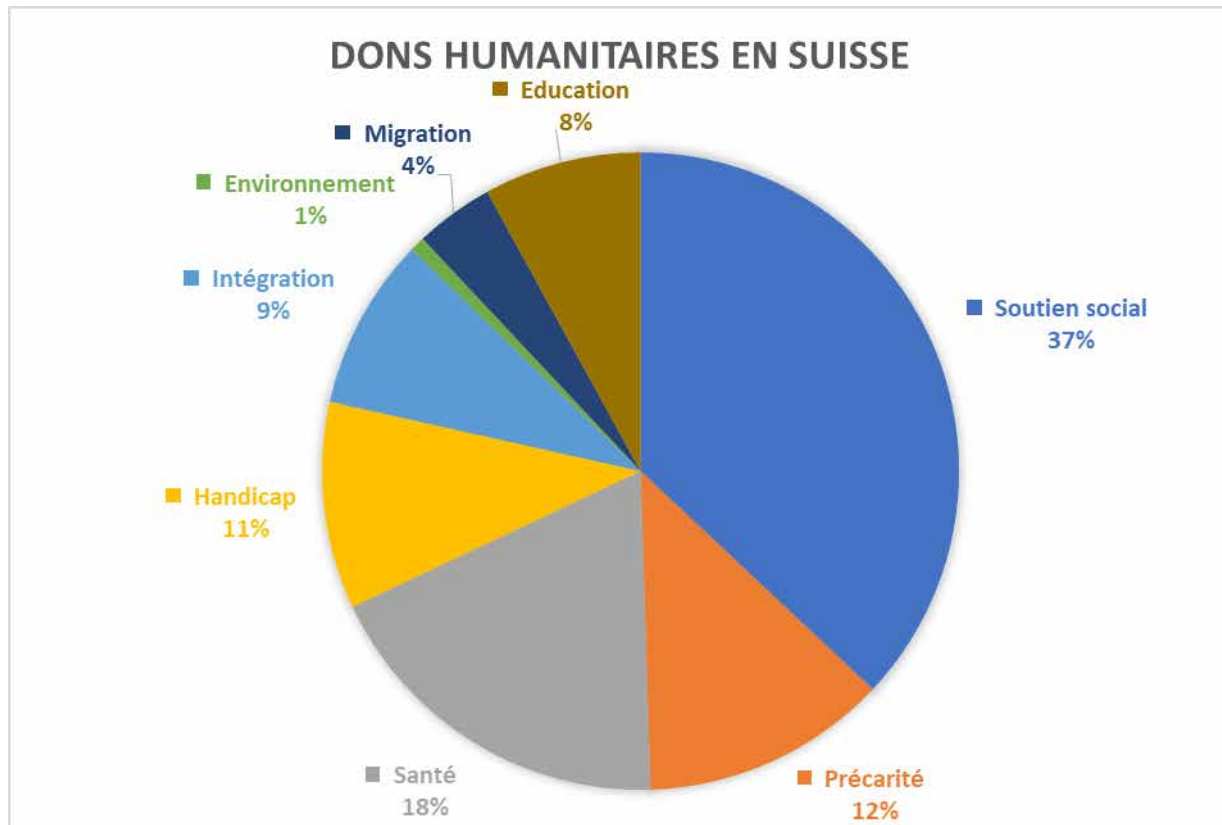
Un premier graphique illustre la répartition des dons à l'étranger selon les continents.



Commission santé-social et aide au développement (SAD) (suite)

Humanitaire (suite)

Un second graphique illustre la répartition des dons humanitaires en Suisse :



De plus, comme chaque année, nous avons participé à l'Enquête annuelle dirigée par la Direction du développement et de la coopération (DDC) sur l'aide au développement fournies par les cantons et les communes suisses.

Mes remerciements vont à l'ensemble des membres de la commission pour leur engagement et leur disponibilité.

Valérie Sella, présidente de la commission SAD



Commission petite enfance, école et institutions pour la jeunesse (PEEJ)

Réseau jeunesse

Le réseau jeunesse s'est réuni le 7 novembre 2018 ainsi que le 15 mai 2019. Ce réseau créé en 2009, rassemble les divers acteurs, professionnels ou non, entrants en relation avec la jeunesse, enfants et adolescents. C'est aussi l'occasion de présenter de nouveaux membres de la vie communale comme les animateurs de La Rampe, qui sont Madame Isabelle Baumann occupant un poste à 50% et Monsieur Nils Fäsch pour le secteur adolescent à 60%. Les tours de table effectués lors de ces réunions de réseau permettent d'échanger sur les diverses problématiques rencontrées au long de l'année par les différents services touchant à la jeunesse. Il en ressort globalement que le « bien vivre ensemble » prédomine également dans cette catégorie de population.

Journées des ados

La commission a invité les adolescents de la commune à partager une matinée sportive et rebondissante le 3 novembre 2018, à Elevation Indoor en France voisine. Le nombre de places étant limité nous avons pu partager ce sympathique moment avec 19 jeunes meynites. Nous les avons ensuite emmené déguster une pizza au Café de la Frontière à Anières. Ces quelques moments passés avec les ados de la commune nous permettent d'avoir un échange intéressant qui peut nous orienter sur leurs désirs et préoccupations futurs.





Commission petite enfance, école et institutions pour la jeunesse (PEEJ) (suite)

Semaine de la démocratie

En 2017 la ville de Genève en collaboration avec les communes a organisé la semaine de la démocratie. La commune de Meinier y a participé en 2017 et en 2018, le 4 octobre dernier. Ce projet permet aux élèves de l'école de visiter les locaux de la mairie, de prendre part à un mini débat dans la salle du conseil municipal et ainsi de se familiariser avec l'environnement politique d'une commune. Les écoliers de 8P n'ont pas hésité à poser de nombreuses questions notamment sur la mobilité au sein de la commune, ainsi que l'aspect sécuritaire de la nouvelle école. C'est une occasion supplémentaire pour la commission PEEJ d'avoir un échange constructif avec les jeunes de notre village.

Promotions Citoyennes

14 jeunes qui auront 18 ans dans l'année, ont répondu présents pour l'invitation faite par la commune à l'occasion des promotions citoyennes, le 12 février 2019. Ils ont été accueillis par les membres de l'Exécutif ainsi que par la commission PEEJ. Après une visite des locaux de la mairie, ils étaient attendus dans la salle du conseil municipal pour visionner un film sur la commune de Meinier et ses enjeux futurs en termes d'environnement et de mobilité. Une discussion a suivi avec de nombreuses questions soulevées par les jeunes promus. Ils ont eu la chance de recevoir cette année en plus du livre de Mario Togni/Mix&Remix sur les institutions politiques genevoises et du stylo Caran d'Ache estampillé aux couleurs de la commune, la dernière bande dessinée de Zep « The End » dédicacée de manière personnelle pour chacun par l'auteur.



De gauche à droite : Coranda Pierrehumbert (Adjointe au maire), Amandine Mayer-Sommer (conseillère municipale), Federico Di Napoli, Laure Sella, Camille De Crombrughe De Picquendaele, Guillaume Cerato, Perle Pierrehumbert, Maxime Schwab, Yasmina Pouponnot, David Oliveira Caseiro Maceira, Chiara Di Gioia, Milo Bach, Sania Nascarella, Siméon Migeotte, Shirine Veyrat, Alain Corthay (Maire), Delphine Aebischer, Etienne Murisier (Adjoint au maire), Ania Schwab (présidente commission Peej).



Commission petite enfance, école et institutions pour la jeunesse (PEEJ) (suite)

Ecole et enseignants

La commission Petite Enfance, Ecole et Institutions pour la jeunesse entretient au fil de l'année scolaire des liens étroits et collaboratifs avec le corps enseignant et son directeur M. Pierre-Charles Dagau. De nombreuses réunions nous permettent d'échanger sur des thèmes divers et de pouvoir réagir rapidement en cas de besoin. La principale préoccupation de cette année scolaire 2017-2018 a été la construction de la nouvelle école qui offrira, dès la rentrée 2021, 12 nouvelles classes ainsi que des espaces adaptés pour les activités parascolaires et diverses associations.

Le traditionnel repas offert par la commune aux enseignants a rencontré comme à l'accoutumée un franc succès. Ce dernier s'est déroulé à l'Auberge de la Renfile. Presque tout le corps enseignant était présent ainsi que la commission PEEJ in corpore. M. Dagau a notamment remercié chaleureusement la commission et a souligné l'importance de ces moments informels qui permettent de riches échanges.

Fête des Promotions de l'école

La commission se réunit plusieurs fois par année avec les différentes associations qui animent traditionnellement les promotions, ce qui lui permet d'organiser au mieux cet événement cher aux petits comme aux grands. Cette année encore la fête s'est déroulée de manière idéale avec les chants et productions des élèves de l'école de Meinier. Les activités proposées à la sortie de la salle communale étaient nombreuses et variées comme à l'accoutumée.

Fête de Noël à l'école

La commission PEEJ, forte des expériences des années précédentes et de la joie que les enfants ont de recevoir un petit cadeau personnalisé et remis dans les classes, a confectionné de petits sachets contenant quelques friandises et une paire de chaussettes de Noël. La commission accompagnée du maire, Monsieur Alain Corthay, a effectué la tournée des classes le 18 décembre et a été merveilleusement accueillie par force dessins et chants préparés consciencieusement par les élèves des classes de Meinier.



Commission petite enfance, école et institutions pour la jeunesse (PEEJ) (suite)

L'Escalade

Le 11 décembre 2018, La commune a invité la population à fêter l'Escalade.

Le picoulet en extérieur, suivi du cortège aux flambeaux, puis la soupe pour réchauffer servie par le Chœur de Meinier, le défilé des costumes sur la scène de la salle communale et les deux marmites en chocolat cassées de manière très efficace par le plus jeune et le plus ancien citoyen de la commune présents.



La fête de l'Escalade 2019, comme la Mère Royaume



La traditionnelle **fête de l'Escalade** a débuté par un picoulet animé par un splendide bonhomme de neige (costume porté par Mme Sylvie Barbat)



Commission petite enfance, école et institutions pour la jeunesse (PEEJ) *(suite)*

Collaboration

La commission Petite Enfance, Ecole et Institutions pour la Jeunesse (PEEJ) ne saurait travailler et évoluer sans les riches collaborations mises en place au fil des années. Je tiens ici à remercier chaleureusement les personnes et associations suivantes :

- l'association de parents d'élèves de Meinier (APEM), qui propose de nombreuses activités toute l'année et sensibilise les élèves au bien manger et à la lecture.
- le Petit Gourmand qui doit gérer quotidiennement un grand nombre d'inscriptions et une demande de plus en plus exigeante en qualité de nourriture.
- la Ludothèque avec son équipe de bénévoles qui accueillent de plus en plus de monde et anime des soirées jeux ainsi que des brunchs ludiques attirant une riche population cosmopolite et intergénérationnelle.
- la Rampe qui anime de nombreuses manifestations au long de l'année et contribue ainsi à une cohésion sociale au sein de notre commune.
- l'animatrice sociale, Madame Brigitte Aellen, qui œuvre auprès des jeunes et moins jeunes de la commune et leur offre une écoute efficace et bienveillante. Elle permet aussi de trouver des solutions aux différentes problématiques rencontrées par les familles.
- les animatrices du GIAP (groupement intercommunal pour les activités parascolaires) pour leur efficace accompagnement des enfants à midi ou en fin d'après-midi.
- Le club des aînés qui collabore avec le GIAP en mettant leur local à disposition pour différentes activités.
- Toutes les associations sportives et culturelles de Meinier qui ont à cœur de proposer des activités adaptées à la population tout en étant originales et créatives.

Ania Schwab, présidente de la commission PEEJ



Fanfare municipale de Meinier

Notre fanfare municipale est toujours très active sous la conduite de son directeur Monsieur Raphaël Hugon. L'école de musique quant à elle, sous la direction de Monsieur Morgan Jaffré, forme de nombreux enfants et jeunes aux joies de la musique.

Voici une liste non exhaustive de cette activité musicale :

- Défilé lors de la fête de l'Escalade à Meinier le 12 décembre 2018
- Double concert à Bons-en-Chablais avec son harmonie le 16 décembre 2018
- Séminaire musical à Vulbens les 4 et 5 mai 2019
- Concours lors de la fête cantonale des musiques genevoises le 25 mai 2019
- Aubades sur la commune de Meinier le lundi 17 juin 2019
- Spectacle de fin d'année de l'Ecole de Musique de Meinier (EMM) le 18 juin 2019
- Aubades sur la commune de Meinier le lundi 24 juin 2019
- Présence sur le marché de Meinier le jeudi 27 juin 2019 en tenant un stand de boissons et nourriture et présentation des instruments au public

Nous félicitons tous les musiciens pour leurs prestations et leur engagement au sein de notre fanfare et leur souhaitons plein succès pour le futur.

François Mégevand, délégué à la fanfare



Fanfare municipale de Meinier, Genève juillet 2018



Compagnie des Sapeurs-Pompiers

La partie officielle de notre tournée des bouches, qui marque la fin de l'année, a été placée sous le signe de l'émotion et du respect. En effet, après 30 ans de service, dont 20 ans comme fourrier de la Compagnie, Marc Jaquet a fait valoir son départ à la retraite. Alors que le plus jeune membre de notre Compagnie n'était pas encore né, Marc était déjà actif au sein de la 36. Il a su durant toutes ces années nous éclairer par sa bonne humeur communicative et sa cool attitude devenue légendaire. Après 25 ans de service, l'appointé Stéphane Monnier a également fait valoir son droit à une retraite bien méritée. Sa présence et son enthousiasme ont été une belle leçon de vie pour les plus jeunes.

Au 1er mars 2018, nous avons débuté un nouveau partenariat appelé « CI SEYMAZ », qui regroupe 19 chefs d'interventions issus des Compagnies de Gy, Jussy, Meinier et Presinge-Puplinge. Les CI ont été alarmés 68 fois durant l'année, principalement pour des interventions liées aux intempéries, ainsi qu'aux feux de champs consécutifs à la sécheresse des mois de juillet et août.

Pour les pompiers de Meinier, cela représente 105 jours de piquets.

La Compagnie a effectué 786 heures d'exercices, 171 heures de formation, 238 heures de prévention incendie lors de manifestations, et 112 heures d'interventions. Nous sommes également toujours engagés de façon bénévole pour deux causes qui nous tiennent à cœur, à savoir le Téléthon et Courir pour Aider.



Notre effectif se compose de 30 hommes et femme au 1er janvier 2019. Ces personnes s'engagent avec sérieux et professionnalisme tout au long de l'année pour assurer un service de qualité aux habitants de Meinier.

Marc JAQUET, délégué au feu.





RAPPORTS FINANCIERS



COMPTE RENDU FINANCIER 2018

Commune de Meinier

Exercice 2018



RAPPORT FINANCIER 2018

Etats financiers commune de Meinier



GAS Global **Audit** Services SA, Genève

Rapport de l'organe de révision sur les comptes 2018
à l'attention du conseil municipal de la
COMMUNE DE MEINIER

Genève, le 11 avril 2019

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit conformément au mandat qui nous a été confié des comptes annuels ci-joints de la commune de Meinier, comprenant le bilan, le compte de résultats, le compte des investissements, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice 2018 arrêté au décembre 2018.

Responsabilité des magistrats communaux

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément à la loi sur l'administration des communes et son règlement d'application, incombe aux magistrats communaux. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, les magistrats communaux sont responsables de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi sur l'administration des communes et son règlement d'application, à la recommandation d'audit suisse 60 « *Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux* » ainsi qu'aux normes d'audit suisse. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.



Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice 2018 arrêté au 31 décembre 2018 sont conformes à la loi sur l'administration des communes et son règlement d'application ainsi qu'au référentiel comptable MCH2.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR), de connaissances techniques et d'indépendance conformément aux prescriptions légales en vigueur et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 71 al. 2 du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions des magistrats communaux.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

GAS Global Audit Services SA


Alain Glimmi
Expert réviseur agréé
Réviseur responsable


Catherine Minder-Reynard
Expert réviseur agréée

Annexes

Comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultats, le compte des investissements, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe



COMPTES ANNUELS 2018

MESSAGE DE L'EXECUTIF

Les comptes 2018 de la commune sont marqués cette année par le passage au modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes MCH2 qui impose aux communes un nouveau plan comptable et une présentation des comptes et des annexes détaillées.

Ils font apparaître aux charges Frs 8'142'425.17 et aux revenus Frs 8'151'742.16, soit un résultat de fonctionnement positif de Frs 9'317.99 venant augmenter d'autant la fortune nette de la commune. Nous avons pu réaliser pour Frs 648'895.07 d'amortissements supplémentaires, toujours dans le but de diminuer les futures charges de fonctionnement permettant ainsi d'absorber celles liées à l'extension de l'école.

Les charges (hors amortissements) restent très bien maîtrisées, elles sont inférieures au budget de Frs 785'579.- (-10%).

Les recettes d'impôts se sont élevées à Frs 6'456'581.95 en 2018, inférieures de 7.6% à ce qui avait été prévu au budget (Frs 491'761.05 de moins). Cette diminution nous avait été annoncée dans les projections de juin 2018 et nous avons pu prendre plusieurs mesures afin de maîtriser les dépenses au maximum.

Les investissements réalisés en 2018 sur le patrimoine administratif s'élèvent à Frs 806'988.53 déduction faite des subventions.

L'année 2018 a également été marquée par le transfert à la Fondation immobilière de Meinier des immeubles du chemin du Stade 8 à 22 ainsi que du parking du chat ainsi que les dettes et réserves y relatives ce qui diminue le total du bilan de Frs 75mio à Frs 49mio et la dette à long terme du patrimoine administratif de Frs 37mio à Frs 11mio.

Dès lors, la situation financière de la commune nous permet de poursuivre nos projets et d'en assumer les futurs engagements financiers en toute sérénité.

Meinier, le 26 mars 2019



REGLES REGISSANT LA PRESENTATION DES COMPTES

Les règles régissant la présentation des comptes de la commune de Meinier reposent sur les principales bases légales suivantes :

- Loi sur l'administration des communes (LAC).
- Règlement d'application de loi sur l'administration des communes (RAC).
- Manuel de comptabilité publique MCH2 à l'attention des communes genevoises publié par le Département présidentiel.

PRINCIPES RELATIFS A LA PRESENTATION DES COMPTES

La clôture des comptes de la commune a été effectuée conformément à la LAC, au RAC et au Manuel de comptabilité publique édité par le département présidentiel. Ces normes se réfèrent au manuel « Modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes MCH2 » édité par la Conférence des directeurs cantonaux des finances (CDF).

La présentation des comptes reflète une situation financière correspondant à l'état réel de la fortune, des finances et des revenus.

Patrimoine financier

Les actifs figurant dans le patrimoine financier sont portés au bilan s'ils génèrent une utilité future et que leur valeur peut être établie de manière fiable.

Les immobilisations corporelles du PF sont inscrites au coût d'acquisition ou de fabrication lors de l'entrée au bilan. En l'absence d'un coût d'acquisition, l'inscription au bilan se fait à la juste valeur (coût de remplacement).

Tous les cinq ans, les immobilisations corporelles du PF sont réévaluées à la valeur de remplacement lors du bouclage des comptes. Cette année 2018 a donné lieu à la 1^{ère} réévaluation des immeubles et commerces dont le détail se trouve dans l'annexe 8.1.

Les placements financiers sont réévalués lors de chaque clôture à la valeur vénale.

Les autres éléments du PF sont portés au bilan à la valeur nominale.

La commune s'assure également, à chaque clôture des comptes annuels, que tout actif du PF ayant subi une perte durable de valeur a fait l'objet d'une dépréciation comptable justifiée par des pièces probantes.

Les ducroires sur les débiteurs ont été estimés selon les mêmes règles que les années précédentes, soit celles figurant dans les procédures de bouclage des comptes. Les critères de calculs des ducroires sur les reliquats fiscaux ont été également maintenus (30% du reliquat) et sont conformes avec les critères fixés par le département.



Patrimoine administratif

Les actifs figurant dans le patrimoine administratif sont portés au bilan s'ils génèrent une utilité économique future ou s'ils sont consacrés à la réalisation de tâches publiques et que leur valeur peut être établie de manière fiable. Ils sont inscrits au bilan, lors de leur entrée, au coût d'acquisition ou de fabrication. En l'absence de coûts ou si aucun prix n'a été payé, la juste valeur est portée au bilan (coût de remplacement).

Les amortissements des biens du PA s'effectuent selon les dispositions prévues à l'art. 40 RAC. Ils sont comptabilisés en appliquant la méthode linéaire et démarrent avec l'utilisation du bien. L'amortissement (planifié) des investissements du PA est effectué selon les durées définies dans la délibération ouvrant le crédit d'investissement nécessaire. Ces durées doivent être en adéquation avec les durées définies à l'art. 40 RAC. Si une perte de valeur durable est prévisible pour un poste, la valeur portée au bilan est rectifiée (amortissement non planifié) et justifiée par des pièces probantes.

Concernant le seuil d'activation de biens du PA, l'article 39 RAC prévoit la possibilité pour une commune de comptabiliser une dépense à nature d'investissement inférieure ou égale à Frs 100 000.-, soit dans le compte de résultats soit de l'activer au patrimoine administratif (en transitant par le compte des investissements). Les dépenses d'investissement supérieures à Frs 100 000.- doivent obligatoirement être activées. La commune a choisi de comptabiliser au compte de résultats toutes les dépenses inférieures à Frs 50 000.- afin de ne pas engendrer sur les exercices suivants une multitude d'amortissements au montant très bas.

Passifs

Les capitaux de tiers sont évalués à la valeur nominale.

Les provisions existantes figurent dans le tableau spécifique en annexe. Une provision sur les estimations fiscales a été comptabilisée à hauteur de 12 % (sans changement par rapport à 2017), en respect des critères fixés dans le manuel édité par le département.

Le mouvement sur le capital propre est mentionné dans le tableau spécifique en annexe.

Revenus fiscaux

Les revenus fiscaux sur les PP, PM et les chiens sont gérés par l'Etat de Genève, conformément à la loi sur les contributions publiques (LCP). Toutes les données remises à cet effet par le département des finances sont intégralement enregistrées dans les comptes de la commune. Ces revenus fiscaux sont régularisés conformément au principe de la délimitation des impôts.

Retraitement des soldes au 1^{er} janvier 2018

Les comptes 2017 ont été clôturés selon les règles et le plan comptable MCH1. Le total du bilan s'élevait au 31.12.2017 à Frs 63'943'235.68 et le compte de la fortune nette (nature 290) présentait un solde de Frs 24'467'204.80.

Conformément à l'art. 130 alinéas 3 à 5 LAC, les retraitements suivants ont été effectués sur les soldes d'ouverture du 1^{er} janvier 2018 :



RAPPORT FINANCIER 2018

Etats financiers commune de Meinier

Commune de Meinier Retraitement: comparaison bilan au 31.12.2017 et solde d'ouverture au 01.01.2018
2018

	Bilan au	Solde au 31.12.17	Solde d'ouverture au 01.01.2018	Différences provenant du retraitement
1	Actif	63 943 235.68	75 201 298.86	11 258 063.18
10	Patrimoine financier	39 319 833.06	50 577 896.24	11 258 063.18
100	Disponibilités et placements à cou	6 063 337.67	6 079 867.02	16 529.35 c)
101	Créances	3 866 762.69	2 808 187.88	1 058 574.81- a)
104	Actifs de régularisation	50 991.63	50 991.63	0.00
108	Immobilisations corporelles PF	29 286 654.76	41 586 763.40	12 300 108.64 b)
109	Créances envers les financements s	52 086.31	52 086.31	0.00
14	Patrimoine administratif	24 623 402.62	24 623 402.62	0.00
140	Immobilisations corporelles du PA	10 219 316.93	10 219 316.93	0.00
142	Immobilisations incorporelles	817 827.51	817 827.51	0.00
144	Prêts	1.00	1.00	0.00
145	Participations, capital social	13 473 657.18	13 473 657.18	0.00
146	Subventions d'investissements	112 600.00	112 600.00	0.00
2	Passif	63 943 235.68	75 201 298.86	11 258 063.18
20	Capitaux de tiers	39 476 030.88	38 599 434.42	876 596.46-
200	Engagements courants	789 343.72	789 343.72	0.00
204	Passifs de régularisation	69 681.50	69 681.50	0.00
205	Provisions à court terme	1 934 919.35	876 344.54	1 058 574.81- a)
206	Engagements financiers à long term	36 630 000.00	36 630 000.00	0.00
2089	Autres provisions à long terme du compte de rés.	0.00	165 449.00	165 449.00 e)
209	Engagements envers les financement	52 086.31	68 615.66	16 529.35 c)
29	Capital propre	24 467 204.80	36 601 864.44	12 134 659.64
290	Financements spéciaux, engagements	1 071 850.32	1 071 850.32	0.00
291	Fonds enregistrés comme capital pr	199 480.95	199 480.95	0.00
295	Réserve liée au retraitement (introduction MCH2)	0.00	165 449.00-	165 449.00- d)
296	Réserve liée au retraitement du PF	0.00	12 300 108.64	12 300 108.64 d)
299	Excédent/découvert du bilan	23 195 873.53	23 195 873.53	0.00

a) Créances

La provision du reliquat fiscal de 1'058'574.81 a été reclassée du passif (Provisions à court terme) en diminution du reliquat (actif).

b) Immobilisations corporelles du PF

Les biens détenus par la Commune (cf annexe 1) ont été réévalués à la valeur de remplacement par le bureau Acanthe.

Les parcelles agricoles ont été réévalués selon les prix donnés par Agrigenève (cf annexe 8.1.1)

c) Engagement envers les financements spéciaux et fonds spéciaux

Les 2 fonds spéciaux placés jusqu'au 31.12.17 hors bilan ont été intégrés au 01.01.18 (cf annexe 8.1.2)

d) Réserves liées au retraitement

Le retraitement des soldes d'ouverture à pour conséquence une augmentation des capitaux propres de 12'134'659.64 qui se compose ainsi:

-réévaluation des immeubles du PF 12'300'108.64

-recapitalisation de la CPEG liée au GIAP selon directives SSCO 28.02.19



RAPPORT FINANCIER 2018

Etats financiers commune de Meinier

Bilan au 31 décembre 2018

		01.01.2018	31.12.18
1	Actif	75 201 298.86	48 515 682.77
10	Patrimoine financier	50 577 896.24	14 346 313.39
100	Disponibilités et placements à court terme	6 079 867.02	6 307 623.93
101	Créances	2 808 187.88	2 649 085.48
104	Actifs de régularisation	50 991.63	49 026.27
107	Placements financiers		505 728.00
108	Immobilisations corporelles PF	41 586 763.40	4 782 763.40
109	Créances envers les financements spéciaux et fonds des capit	52 086.31	52 086.31
14	Patrimoine administratif	24 623 402.62	34 169 369.38
140	Immobilisations corporelles du PA	10 219 316.93	9 754 712.24
142	Immobilisations incorporelles	817 827.51	822 883.71
144	Prêts	1.00	1.00
145	Participations, capital social	13 473 657.18	23 959 420.50
146	Subventions d'investissements	112 600.00	281 247.00
148	Amortissements complémentaires cumulés		648 895.07-
2	Passif	75 201 298.86	48 515 682.77
20	Capitaux de tiers	38 599 434.42	12 938 309.00
200	Engagements courants	789 343.72	383 149.57
204	Passifs de régularisation	69 681.50	44 746.49
205	Provisions à court terme	876 344.54	816 338.05
206	Engagements financiers à long terme	36 630 000.00	11 460 000.00
208	Provisions à long terme	165 449.00	165 449.00
209	Engagements envers les financements spéciaux et des fonds de	68 615.66	68 625.89
29	Capital propre	36 601 864.44	35 577 373.77
290	Financements spéciaux, engagements (+) et avances (-)	1 071 850.32	38 041.66
291	Fonds enregistrés comme capital propre	199 480.95	35 386.25
295	Réserve liée au retraitement (introduction MCH2)	165 449.00-	165 449.00-
296	Réserve liée au retraitement du patrimoine financier	12 300 108.64	12 300 108.64
299	Excédent/découvert du bilan	23 195 873.53	23 369 286.22



Compte de résultats échelonné au 31.12.2018

	Année 2017	Budget 2018	Année 2018
Charges d'exploitation	5 574 183.69	8 225 050.00	7 319 810.01
30 Charges de personnel	1'628'390.93	1 776 500.00	1 606 248.14
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitations	191'395.32	2 256 650.00	1 861 454.57
33 Amortissements du patrimoine administratif	1'045'900.00	943 000.00	802 559.00
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	-		10.23
36 Charges de transfert	2'708'497.44	3 248 900.00	3 049 538.07
37 Subventions redistribuées			
Revenus d'exploitation	7 561 181.89-	8 033 140.00-	7 583 437.45-
40 Revenus fiscaux	6 376 036.82-	6 943 350.00-	6 450 424.88-
41 Patentes et concessions			
42 Taxes	286 250.57-	231 490.00-	339 253.62-
43 Revenus divers	852.10-	100.00-	673.75-
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux			
46 Revenus de transfert	898 042.40-	858 200.00-	793 085.20-
47 Subventions à redistribuer			
Résultat d'exploitation	1 986 998.20-	191 910.00	263 627.44-
34 Charges financières	201 174.50	194 500.00	173 720.09
44 Revenus financiers	11 514 660.52-	386 850.00-	568 305.71-
Résultat financier	11 313 486.02-	192 350.00-	394 585.62-
RESULTAT OPERATIONNEL	13 300 484.22-	440.00-	658 213.06-
38 Charges extraordinaires	13 255 695.05		648 895.07
48 Revenus extraordinaires			
RESULTAT EXTRAORDINAIRE			648 895.07
RESULTAT TOTAL DU COMPTE DE RESULTATS	44 789.17-	440.00-	9 317.99-



RAPPORT FINANCIER 2018

Etats financiers commune de Meinier

Compte de résultats

		Comptes au 31.12 2017	Budget 2018	Budget compl.	Comptes au 31.12.2018	Ecart
01	Conseil municipal et Exécutif					
	TOTAL CHARGES	274 294.15	294 900.00		276 891.75	18 008.25
30	Charges de personnel	183 615.35	187 000.00		184 488.55	2 511.45
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploit.	90 678.80	107 900.00		92 403.20	15 496.80
						0.00
						0.00
02	Services généraux					
	TOTAL CHARGES	2 378 799.81	2 807 200.00	584 421.37	2 962 395.88	429 225.49
	TOTAL REVENUS	95 847.20	77 270.00		173 044.15	-95'774.15
30	Charges de personnel	1 444 583.58	1 589 200.00		1 421 567.59	167 632.41
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploit.	456 383.23	637 600.00		513 533.32	124 066.68
33	Amortissements du patrimoine administratif	424 600.00	531 600.00		395 388.00	136 212.00
36	Charges de transfert	43 733.00	48 800.00		47 485.60	1 314.40
38	Charges extraordinaires			584 421.37	584 421.37	0.00
42	Taxes	90 338.00	67 270.00		154 852.05	-87'582.05
43	Revenus divers				329.75	-329.75
44	Revenus financiers	5 509.20	10 000.00		17 862.35	-7'862.35
1	ORDRE ET SECURITE PUBLICS, DEFENSE					
	TOTAL CHARGES	962 694.86	421 500.00		387 961.44	33 538.56
	TOTAL REVENUS	53 226.20	37 100.00		53 462.55	-16'362.55
11	Sécurité publique					
	TOTAL CHARGES	58 342.05	65 000.00		64 064.75	935.25
	TOTAL REVENUS	18 480.00	12 000.00		16 980.00	-4'980.00
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploit.	14 865.00	15 000.00		15 417.00	417.00-
36	Charges de transfert	43 477.05	50 000.00		48 647.75	1 352.25
42	Taxes	18 480.00	12 000.00		16 980.00	-4'980.00
14	Questions juridiques					
	TOTAL CHARGES	40 890.75	55 000.00		44 786.50	10 213.50
	TOTAL REVENUS	9 067.00	7 900.00		8 200.00	-300.00
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploit.	7 750.00	11 000.00		10 877.30	122.70
36	Charges de transfert	33 140.75	44 000.00		33 909.20	10 090.80
42	Taxes	9 067.00	7 900.00		8 200.00	-300.00
15	Service du feu					
	TOTAL CHARGES	833 273.16	260 500.00		245 630.54	14 869.46
	TOTAL REVENUS	25 679.20	17 200.00		26 214.70	-9'014.70
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploit.	101 289.56	113 500.00		97 363.24	16 136.76
33	Amortissements du patrimoine administratif	40 000.00	40 000.00		40 000.00	
36	Charges de transfert	100 666.00	107 000.00		108 267.30	1 267.30-
42	Taxes		100.00		2 450.00	-2'350.00
46	Revenus de transfert	25 679.20	17 100.00		23 764.70	-6'664.70
16	Défense					
	TOTAL CHARGES	30 188.90	41 000.00		33 479.65	7 520.35
	TOTAL REVENUS				2 067.85	-2'067.85
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploit.	1 011.45	5 000.00		3 547.40	1 452.60
36	Charges de transfert	29 177.45	36 000.00		29 932.25	6 067.75
46	Revenus de transfert				2 067.85	-2'067.85



RAPPORT FINANCIER 2018

Etats financiers commune de Meinier

Compte de résultats

		Comptes au 31.12 2017	Budget 2018	Budget compl.	Comptes au 31.12.2018	Ecart
2	FORMATION					
	TOTAL CHARGES	561 264.34	531 300.00		473 041.87	58 258.13
	TOTAL REVENUS	44 043.00	42 000.00		42 372.00	-372.00
21	Scolarité obligatoire					
	TOTAL CHARGES	561 264.34	531 300.00		473 041.87	58 258.13
	TOTAL REVENUS	44 043.00	42 000.00		42 372.00	-372.00
30	Charges de personnel	192.00	300.00		192.00	108.00
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploit.	162 330.09	224 200.00		166 648.87	57 551.13
33	Amortissements du patrimoine administratif	121 017.25	16 800.00		16 908.00	108.00
36	Charges de transfert	277 725.00	290 000.00		289 293.00	707.00
44	Revenus financiers	17 019.00	15 000.00		15 348.00	-348.00
46	Revenus de transfert	27 024.00	27 000.00		27 024.00	-24.00
3	CULTURE, SPORT ET LOISIRS, EGLISES					
	TOTAL CHARGES	5 857 331.06	1 380 600.00	40 000.00	1 288 300.42	132 299.58
	TOTAL REVENUS	570 903.80	527 800.00		483 541.85	44 258.15
31	Musées et arts plastiques					
	TOTAL CHARGES	6 505.50	12 500.00		7 109.25	5 390.75
	TOTAL REVENUS	3 391.80	300.00		3 052.30	-2'752.30
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploit.	1 005.50	7 000.00		1 609.25	5 390.75
33	Amortissements du patrimoine administratif	5 500.00	5 500.00		5 500.00	0.00
42	Taxes	2 741.80	200.00		1 752.30	-1'552.30
44	Revenus financiers	650.00	100.00		1 300.00	-1'200.00
32	Culture					
	TOTAL CHARGES	127 086.65	135 400.00		120 160.67	15 239.33
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploit.	29 264.55	32 500.00		20 212.55	12 287.45
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux				3.12	3.12
36	Charges de transfert	97 822.10	102 900.00		99 945.00	2 955.00
33	Médias					
	TOTAL CHARGES	14 530.60	22 200.00		19 855.90	2 344.10
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploit.	14 530.60	22 200.00		19 855.90	2 344.10
34	Sports et loisirs					
	TOTAL CHARGES	5 672 072.01	1 199 500.00	40 000.00	1 130 174.60	109 325.40
	TOTAL REVENUS	567 512.00	527 500.00		480 489.55	47 010.45
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploit.	84 510.31	116 400.00	40 000.00	131 559.14	24 840.86
33	Amortissements du patrimoine administratif	4 836 873.55	271 600.00		271 600.00	0.00
36	Charges de transfert	750 688.15	811 500.00		727 015.46	84 484.54
42	Taxes				1 577.55	-1'577.55
44	Revenus financiers	1 760.00				
46	Revenus de transfert	565 752.00	527 500.00		478 912.00	48 588.00
35	Eglises et affaires religieuses					
	TOTAL CHARGES	11 000.00	11 000.00		11 000.00	0.00
36	Charges de transfert	11 000.00	11 000.00		11 000.00	0.00



RAPPORT FINANCIER 2018

Etats financiers commune de Meinier

Compte de résultats

		Comptes au 31.12 2017	Budget 2018	Budget compl.	Comptes au 31.12.2018	Ecart
4	SANTE					
	TOTAL CHARGES	746.59	1 700.00		1 903.86	203.86-
	TOTAL REVENUS	24 060.60	33 600.00		33 549.00	51.00
42	Soins ambulatoires					
	TOTAL CHARGES	746.59	1 700.00		1 903.86	203.86-
	TOTAL REVENUS	24 060.60	33 600.00		33 549.00	51.00
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploit.	746.59	1 700.00		1 903.86	203.86-
42	Taxes	16 190.10	9 750.00		9 699.00	51.00
44	Revenus financiers		23 850.00		23 850.00	0.00
46	Revenus de transfert	7 870.50				
5	SECURITE SOCIALE					
	TOTAL CHARGES	806 598.82	884 250.00		826 214.22	58 035.78
	TOTAL REVENUS	260 379.80	254 600.00		242 015.60	12 584.40
53	Prestations aux aînés					
	TOTAL CHARGES	31 565.20	48 650.00		37 150.10	11 499.90
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploit.	26 565.20	43 650.00		32 150.10	11 499.90
36	Charges de transfert	5 000.00	5 000.00		5 000.00	0.00
54	Famille et jeunesse					
	TOTAL CHARGES	672 705.97	723 200.00		681 388.66	41 811.34
	TOTAL REVENUS	260 379.80	254 600.00		241 814.60	12 785.40
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploit.	15 322.40	24 400.00		14 738.22	9 661.78
33	AMORTISSEMENTS	28 422.50				
36	Charges de transfert	628 961.07	698 800.00		666 650.44	32 149.56
42	Taxes	97 715.40	98 600.00		91 814.60	6 785.40
46	Revenus de transfert	162 664.40	156 000.00		150 000.00	6 000.00
55	Chômage					
	TOTAL CHARGES	2 576.00	8 000.00		2 024.00	5 976.00
36	Charges de transfert	2 576.00	8 000.00		2 024.00	5 976.00
57	Aide sociale					
	TOTAL CHARGES	21 551.65	24 400.00		25 651.46	1 251.46-
	TOTAL REVENUS				201.00	-201.00
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploit.	3 639.60	4 500.00		3 699.15	800.85
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux				7.11	7.11-
36	Charges de transfert	17 912.05	19 900.00		21 945.20	2 045.20-
43	Revenus divers				201.00	-201.00
59	Domaine social, non mentionné ailleurs					
	TOTAL CHARGES	78 200.00	80 000.00		80 000.00	0.00
36	Charges de transfert	78 200.00	80 000.00		80 000.00	0.00
6	TRANSPORTS					
	TOTAL CHARGES	2 734 095.12	406 600.00	25 186.25	350 853.86	80 932.39
	TOTAL REVENUS	28 345.00	26 020.00		31 588.00	-5'568.00
61	Circulation routière					
	TOTAL CHARGES	368 673.09	238 000.00	25 186.25	214 817.86	48 368.39
	TOTAL REVENUS	6 360.00	6 000.00		8 650.00	-2'650.00
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploit.	209 675.19	228 000.00		180 453.46	47 546.54
33	Amortissements du patrimoine administratif	15 000.00	3 000.00		2 798.00	202.00
36	Charges de transfert	6 397.90	7 000.00		6 380.15	619.85
38	Charges extraordinaires			25 186.25	25 186.25	0.00
42	Taxes				1 800.00	-1'800.00
46	Revenus de transfert	6 360.00	6 000.00		6 850.00	-850.00



RAPPORT FINANCIER 2018

Etats financiers commune de Meinier

Compte de résultats

		Comptes au 31.12 2017	Budget 2018	Budget compl.	Comptes au 31.12.2018	Ecart
62	Transports publics					
	TOTAL CHARGES	2 365 422.03	168 600.00		136 036.00	32 564.00
	TOTAL REVENUS	21 985.00	20 020.00		22 938.00	-2'918.00
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploit.	26 819.40	28 100.00		28 000.00	100.00
33	AMORTISSEMENTS	2 225 168.13				
36	Charges de transfert	113 434.50	140 500.00		108 036.00	32 464.00
42	Taxes	21 985.00	20 020.00		22 938.00	-2'918.00
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE					
	TOTAL CHARGES	2 011 034.81	625 000.00	39 287.45	503 507.21	160 780.24
	TOTAL REVENUS	120 659.21	134 750.00		123 702.70	11 047.30
71	Approvisionnement en eau					
	TOTAL CHARGES	1 215 816.81	19 000.00		13 620.05	5 379.95
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploit.	11 871.66	19 000.00		13 620.05	5 379.95
33	AMORTISSEMENTS	1 203 945.15				
72	Traitement des eaux usées					
	TOTAL CHARGES	77 339.84	75 000.00	39 287.45	66 120.87	48 166.58
	TOTAL REVENUS	101 929.00	124 100.00		102 669.65	21 430.35
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploit.	23 239.84	70 500.00		22 468.42	48 031.58
33	Amortissements du patrimoine administratif		4 500.00		4 365.00	135.00
38	Charges extraordinaires			39 287.45	39 287.45	0.00
43	REVENUS DIVERS	213.85				
46	Revenus de transfert	101 715.15	124 100.00		102 669.65	21 430.35
73	Gestion des déchets					
	TOTAL CHARGES	360 224.82	438 000.00		348 124.44	89 875.56
	TOTAL REVENUS	17 230.21	10 150.00		15 633.05	-5'483.05
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploit.	354 204.26	431 500.00		341 746.48	89 753.52
36	Charges de transfert	6 020.56	6 500.00		6 377.96	122.04
42	Taxes	17 230.21	10 150.00		15 633.05	-5'483.05
77	Protection de l'environnement, autres					
	TOTAL CHARGES	31 800.00	3 000.00		2 000.00	1 000.00
	TOTAL REVENUS	1 500.00	500.00		5 400.00	-4'900.00
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploit.	300.00	1 000.00			1 000.00
36	Charges de transfert	2 000.00	2 000.00		2 000.00	0.00
42	Taxes	1 500.00	500.00		5 400.00	-4'900.00
79	Aménagement du territoire					
	TOTAL CHARGES	19 395.10	90 000.00		73 641.85	16 358.15
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploit.	19 395.10	20 000.00		7 641.85	12 358.15
33	Amortissements du patrimoine administratif		70 000.00		66 000.00	4 000.00
8	ECONOMIE PUBLIQUE					
	TOTAL REVENUS	95 849.20	101 300.00		309 193.03	-207'893.03
81	Agriculture					
	TOTAL REVENUS		6 300.00			6 300.00
44	Revenus financiers		6 300.00			6 300.00



RAPPORT FINANCIER 2018

Etats financiers commune de Meinier

Compte de résultats

		Comptes au 31.12 2017	Budget 2018	Budget compl.	Comptes au 31.12.2018	Ecart
86	Banques et assurances					
	TOTAL REVENUS				214 149.98	-214'149.98
44	Revenus financiers				214 149.98	-214'149.98
87	Combustibles et énergie					
	TOTAL REVENUS	95 849.20	95 000.00		95 043.05	-43.05
44	Revenus financiers	95 849.20	95 000.00		95 043.05	-43.05
9	FINANCES ET IMPÔTS					
	TOTAL CHARGES	803 225.93-	1 026 500.00		1 071 354.66	44 854.66-
	TOTAL REVENUS	17 782 262.90	7 185 550.00		6 659 274.28	526 275.72
91	Impôts					
	TOTAL CHARGES	1 294 409.59-	220 500.00		289 596.11	69 096.11-
	TOTAL REVENUS	6 387 039.88	6 948 350.00		6 456 581.95	491 768.05
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploit.	1 465 906.21-	30 500.00		113 268.58	82 768.58-
36	Charges de transfert	171 496.62	190 000.00		176 327.53	13 672.47
40	Revenus fiscaux	6 376 036.82	6 943 350.00		6 450 424.88	492 925.12
42	Taxes	11 003.06	5 000.00		6 157.07	-1'157.07
92	Conventions fiscales					
	TOTAL CHARGES	172 982.24	180 000.00		169 019.23	10 980.77
36	Charges de transfert	172 982.24	180 000.00		169 019.23	10 980.77
93	Péréquation financière et compensation des charges					
	TOTAL CHARGES	116 087.00	410 000.00		410 282.00	282.00-
36	Charges de transfert	116 087.00	410 000.00		410 282.00	282.00-
95	Quotes-parts, autres					
	TOTAL CHARGES	939.92				
	TOTAL REVENUS	11 336 041.32				
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploit.	939.92				
42	REVENUS DES BIENS	11 336 041.32				
96	Administration de la fortune et de la dette					
	TOTAL CHARGES	201 174.50	216 000.00		202 457.32	13 542.68
	TOTAL REVENUS	58 204.55	236 700.00		200 895.33	35 804.67
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploit.		21 500.00		28 737.23	7 237.23-
34	Charges financières	201 174.50	194 500.00		173 720.09	20 779.91
43	Revenus divers	372.75	100.00		143.00	-43.00
44	Revenus financiers	57 831.80	236 600.00		200 752.33	35 847.67
97	Redistributions					
	TOTAL REVENUS	977.15	500.00		1 797.00	-1'297.00
46	Revenus de transfert	977.15	500.00		1 797.00	-1'297.00
0	Amortissements supplémentaires non reclassé en MCH2					
	TOTAL CHARGES	4 886 472.39				
	TOTAL REVENUS	265.50				
	TOTAL GENERAL					
	TOTAL CHARGES	19 031 053.24	8 379 550.00	688 895.07	8 142 425.17	926 019.90
	TOTAL REVENUS	19 075 842.41	8 419 990.00	0.00	8 151 743.16	268 246.84
RESULTAT		44 789.17-	40 440.00-		9 317.99-	31 122.01-



Compte des investissements

		Année 2017	Budget 2018	Année 2018
02	Services généraux			
	TOTAL DEPENSES	2 336 957.32	175 000.00	172 400.00
50	Immobilisations corporelles	2 224 357.32		
56	Subventions d'investissements propres	112 600.00	175 000.00	172 400.00
2	FORMATION			
21	Scolarité obligatoire			
	TOTAL DEPENSES	348 848.30	800 000.00	615 111.31
	TOTAL RECETTES			511 000.00
50	Immobilisations corporelles	348 848.30	800 000.00	615 111.31
63	Subventions d'investissements acquises			511 000.00
6	TRANSPORTS			
61	Circulation routière			
	TOTAL DEPENSES	47 408.25	1 200 000.00	
50	Immobilisations corporelles	47 408.25	1 200 000.00	
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE			
	TOTAL DEPENSES	137 968.51	1 180 000.00	296 499.20
	TOTAL RECETTES			57 600.00
72	Traitement des eaux usées			
	TOTAL DEPENSES		1 000 000.00	225 443.00
	TOTAL RECETTES			57 600.00
50	Immobilisations corporelles		1 000 000.00	225 443.00
63	Subventions d'investissements acquises			57 600.00
79	Aménagement du territoire			
	TOTAL DEPENSES	137 968.51	180 000.00	71 056.20
52	Immobilisations incorporelles	137 968.51	180 000.00	71 056.20
8	ECONOMIE PUBLIQUE			
86	Banques et assurances			
	TOTAL RECETTES			291 578.02
65	Transfert de participations dans le PF			291 578.02
9	FINANCES ET IMPÔTS			
96	Administration de la fortune et de la dette			
	TOTAL DEPENSES			36 804 000.00
	TOTAL RECETTES			26 026 658.66
55	Participations et capital social	21 851 370.38		36 804 000.00
65	Transfert de participations dans le PF	9 735 125.20		26 026 658.66
	TOTAL GENERAL			
	TOTAL DEPENSES	24 722 552.76	3 355 000.00	37 888 010.51
	TOTAL RECETTES	9 735 125.20		26 886 836.68
	Résultat des investissements	14 987 427.56	3 355 000.00	11 001 173.83



INVESTISSEMENTS au 31.12.2018

N° de comptes Investissement	Bilan	Objet	Délibération	Crédit brut voté	Dépensé au 31.12.17	Budget 2018 dépenses	Dépensé en 2018	Dépensé au 31.12.18	Disponible ou (dépeassement)	Subventions + particip. 18	Revenu total	Montant net au 31.12.2018	Etat
PATRIMOINE ADMINISTRATIF													
0290 Immeubles du PA													
0290.000.56200.00		Contribution au FIDU	09.11.17	172'400.00	0.00	175'000.00	172'400.00	172'400.00	0.00	0.00	0.00	172'400.00	T
2170 Bâtiments scolaires													
2170.000.50400.00		Crédit d'étude extension de l'école	19.10.17	1'350'000.00	0.00	800'000.00	615'111.31	615'111.31	734'888.69	-511'000.00	-511'000.00	104'111.31	C
6150 Routes communales													
6150.100.50100.00		Balayeuse	à voter	230'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	230'000.00	0.00	0.00	0.00	C
		Carre d'Avai, aménagement routier	18.10.18		0.00	1'200'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	C
7200 Traitement des eaux usées													
		Drainage secteur Fiez	07.12.17	190'000.00	0.00	0.00	190'000.00	190'000.00	0.00	-57'600.00	-57'600.00	132'400.00	T
		Carre d'Avai, assainissement	18.10.18	1'410'000.00	0.00	1'000'000.00	35'443.00	35'443.00	1'374'557.00	0.00	0.00	35'443.00	C
79 Aménagement du territoire													
7900.100.52900.00		Etude déclassement Hameaux	08.12.11	150'000.00									
		crédit complémentaire	15.10.15	50'000.00	160'284.25	40'000.00	0.00	160'284.25	39'715.75	0.00	0.00	160'284.25	C
7900.101.52900.01		Plan directeur communal	24.04.14	170'000.00									
		crédit complémentaire	09.11.17	210'000.00	301'461.28	140'000.00	71'056.20	372'517.48	7'482.52	0.00	0.00	372'517.48	T
8600 Banques et assurances													
8600.000.65400.00		Transfert actions BCG au PF	08.06.17		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	-291'578.02	-291'578.02	-291'578.02	T
9630 Immeuble du patrimoine financier													
9630.100.55200.00		Dotation FIM	08.06.17	36'804'000.00	0.00	0.00	36'804'000.00	36'804'000.00	0.00	-26'026'658.66	-26'026'658.66	10'777'341.34	T
TOTAL PATRIMOINE ADMINISTRATIF													
										11'001'173.83	Investissements nets au 31.12.18	11'462'919.36	

NV: nouveau
C: en cours
T: terminé



RAPPORT FINANCIER 2018

Etats financiers commune de Meinier

Tableau des immobilisations du patrimoine financier

Date DELIB	Désignation du bien	Coût d'acquisition Total des dépenses au 01.01.2018	Coût d'acquisition Dépenses 2018	Coût d'acquisition Total des dépenses au 31.12.2018	Diminution Total des recettes au 01.01.2018	Diminution Recettes 2018	Diminution Total des recettes au 31.12.N	Rectifications Total au 01.01.2018	Rectifications Dépréciations 2018	Rectifications Revalorisations 2018	Rectifications Total au 31.12.18	Valeur comptable nette au 31.12.2018	Assurance incendie
	24												
11.06.2009	Rte de la Repentance 66	2 923 344.00	0.00	2 923 344.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	150 409.50	150 409.50	3 073 753.50	
11.06.2009	Rte de la Repentance 66	507 928.00	0.00	507 928.00	0.00	0.00	0.00	0.00	34 013.60	0.00	34 013.60	473 914.40	
11.06.2009	Rte de la Repentance 66	120 086.50	0.00	120 086.50	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	120 086.50	3 818 828.58
	TOTAL 24												
	25												
01.01.2018	Congélateurs	175 389.14	0.00	175 389.14	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	182 610.86	182 610.86	358 000.00	110 900.00
	TOTAL 25												
	26												
01.01.2018	Lots communaux	219 688.45	0.00	219 688.45	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	476 275.55	476 275.55	695 964.00	0.00
	TOTAL 26												
	27												
01.01.2018	Terrains de réserve	107 526.00	0.00	107 526.00	0.00	0.00	0.00	0.00	46 481.00	0.00	46 481.00	61 045.00	0.00
	TOTAL 27												
	TOTAL GENERAL											4 782 763.40	3 929 828.58



RAPPORT FINANCIER 2018

Etats financiers commune de Meinier

13. Tableau des immobilisations du patrimoine administratif

Date de la délibération	Objet	Crédit brut voté	Statut du crédit	Economie / (Dépassement) de crédit	Explication sur le dépassement	Valeur brute des immobilisations au 01.01.2018	Dépenses de l'année 2018	Valeur brute des immobilisations au 31.12.2018	Total des recettes de l'exercice	Transfert au PF	Total des recettes au 31.12.
22.09.2016	Extension de l'école	345 000.00	Cloturé	0.00		356 082.00	0.00	356 082.00	0.00	0.00	0.00
18.05.2018	Extension de l'école	0.00	Cloturé	11 082.00	122 projets reçus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
19.10.2017	Extension de l'école	1 350 000.00	En cours	0.00		615 111.31	615 111.31	615 111.31	0.00	0.00	0.00
07.03.2019	Extension de l'école	13 000 000.00	En cours	0.00		0.00	0.00	0.00	511 000.00		511 000.00
27.04.2017	Vehicule voirie	27 984.25	Cloturé	0.00		27 984.25	0.00	27 984.25	0.00	0.00	0.00
02.03.2017	Route de Gy 19	425 000.00	Cloturé	0.00		425 000.00	0.00	425 000.00	0.00	0.00	0.00
02.03.2017	Route de Gy 19	32 285.37	Cloturé	0.00		32 285.37	0.00	32 285.37	0.00	0.00	0.00
09.11.2016	FIDU	112 600.00	Cloturé	0.00		112 600.00	0.00	112 600.00	0.00	0.00	0.00
09.11.2017	FIDU	175 000.00	Terminé	2 600.00		0.00	172 400.00	172 400.00	0.00	0.00	0.00
15.11.2018	FIDU	113 500.00	En cours	0.00		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
24.04.2014	Plan directeur communal	170 000.00	Terminé	0.00		60 972.20	60 972.20	60 972.20	0.00	0.00	0.00
09.11.2017	Plan directeur communal	210 000.00	Terminé	0.00		10 084.00	10 084.00	10 084.00	0.00	0.00	0.00
11.05.2006	Centre sportif de Rouelbeau	6 900 000.00	Cloturé	881 977.95		7 781 977.95	0.00	7 781 977.95	1 067 720.40	0.00	1 067 720.40
21.06.2001	Acquisition local pompiers	900 000.00	Cloturé	170 906.60		1 070 906.60	0.00	1 070 906.60	0.00	0.00	0.00
11.12.2008	Ecole	100 000.00	Cloturé	2 557.80		97 442.20	0.00	97 442.20	0.00	0.00	0.00
12.03.2009	Salle communale	1 100 000.00	Cloturé	211 277.67		888 722.33	0.00	888 722.33	22 500.00	0.00	22 500.00
11.06.2009	Bâtiment E	10 494 900.00	Cloturé	891 298.90		11 386 198.90	0.00	11 386 198.90	271 808.61	0.00	271 808.61
16.09.2010	Raccordement chauffage	400 000.00	Cloturé	5 618.35		394 381.65	0.00	394 381.65	95 000.00	0.00	95 000.00
22.03.2012	Ecole et salle de gymnastique	180 000.00	Cloturé	59 925.95		120 074.05	0.00	120 074.05	0.00	0.00	0.00
07.06.2012	Centre sportif de Rouelbeau	400 000.00	Cloturé	118 543.15		281 456.85	0.00	281 456.85	0.00	0.00	0.00
16.04.2015	Galerie	55 000.00	Cloturé	1 363.70		53 636.30	0.00	53 636.30	0.00	0.00	0.00
16.04.2015	Salle communale	2 300 000.00	Cloturé	367 721.32		2 667 721.32	0.00	2 667 721.32	0.00	0.00	0.00
14.04.2016	Rampe	55 000.00	Cloturé	4 578.50		50 421.50	0.00	50 421.50	0.00	0.00	0.00
09.06.2016	Bâtiment E	80 000.00	Cloturé	1 251.35		81 251.35	0.00	81 251.35	0.00	0.00	0.00
10.11.2016	Appartement de fonction	65 000.00	Cloturé	2 917.65		62 082.35	0.00	62 082.35	0.00	0.00	0.00
26.01.2017	WCs publics, rte de Gy	45 000.00	Cloturé	1 347.55		43 652.45	0.00	43 652.45	0.00	0.00	0.00
08.12.2011	Etude déclassement des hameaux	150 000.00	En cours MCH1	0.00		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
15.10.2015	Etude déclassement des hameaux	50 000.00	En cours MCH1	0.00		160 284.25	0.00	160 284.25	0.00	0.00	0.00
07.01.1997	Centre sportif de Rouelbeau	750 000.00	Cloturé	3 159.15		753 159.15	0.00	753 159.15	0.00	0.00	0.00
07.12.2017	Drainage Fiez	190 000.00	Terminé	0.00		0.00	190 000.00	190 000.00	57 600.00	0.00	57 600.00
18.10.2018	Assainissement du Carre d'Aval	1 410 000.00	en cours	0.00		0.00	35 443.00	35 443.00	0.00	0.00	0.00
18.10.2018	Aménagement du Carre d'Aval	2 082 300.00	en cours	0.00		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
31.12.2018	Actions de la BCGE	665 958.00	Cloturé	0.00		665 958.00	0.00	665 958.00	0.00	0.00	0.00
31.12.2018	Actions de la BCGE	- 291 578.02	Cloturé	0.00		291 578.02	291 578.02	291 578.02	0.00	0.00	0.00
05.05.1988	Mairie	2 580 455.20	Cloturé	31 000.00		2 591 455.20	0.00	2 591 455.20	0.00	0.00	0.00
	Dépôt route de Gy 44	0.00	Cloturé	0.00		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	TOTAL GENERAL										



RAPPORT FINANCIER 2018

Etats financiers commune de Meinier

13. Tableau des immobilisations du patrimoine administratif

Objet	Amortissements cumulés au 01.01.	Amortissements planifiés 2018	Amortissements non planifiés 2018	Correction de valeur 2018	Amortissements au 31.12.18	Amortissements supplémentaires au 01.01.2018	Amortissements supplémentaires 2018	Amortissements supplémentaires au 31.12.18	Valeur comptable nette au 31.12	Valeur d'assurance
Extension de l'école						0.00	0.00	0.00	356 082.00	0.00
Extension de l'école						0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Extension de l'école						0.00	0.00	0.00	615 111.31	0.00
Extension de l'école						0.00	0.00	0.00	511 000.00	0.00
Véhicule voirie	0.00	2 798.00			2 798.00	0.00	25 186.25	25 186.25	0.00	0.00
Route de Gy 19	0.00	21 250.00			21 250.00	0.00	403 750.00	403 750.00	0.00	1 325 700.00
Route de Gy 19	0.00	1 614.00			1 614.00	0.00	30 671.37	30 671.37	0.00	0.00
FIDU	0.00	3 753.00			3 753.00	0.00	0.00	0.00	108 847.00	0.00
FIDU					0.00	0.00	0.00	0.00	172 400.00	0.00
FIDU					0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Plan directeur communal	0.00	24 000.00			24 000.00	0.00	0.00	0.00	36 972.20	0.00
Plan directeur communal	0.00	42 000.00			42 000.00	0.00	0.00	0.00	269 545.28	0.00
Centre sportif de Rouelbeau	1 980 000.00	226 000.00			2 206 000.00	4 056 257.55	0.00	4 056 257.55	452 000.00	3 430 400.00
Acquisition local pompiers	510 000.00	40 000.00			550 000.00	440 906.60	0.00	440 906.60	80 000.00	0.00
Ecole	40 000.00	5 000.00			45 000.00	42 442.20	0.00	42 442.20	10 000.00	0.00
Salle communale	232 800.00	28 800.00			261 600.00	547 022.33	0.00	547 022.33	57 600.00	0.00
Bâtiment E	1 819 000.00	232 000.00			2 051 000.00	3 473 000.00	0.00	3 473 000.00	5 590 390.29	7 479 571.00
Raccordement chauffage	77 800.00	14 800.00			92 600.00	177 181.65	0.00	177 181.65	29 600.00	0.00
Ecole et salle de gymnastique	35 100.00	5 700.00			40 800.00	67 874.05	0.00	67 874.05	11 400.00	15 877 900.00
Centre sportif de Rouelbeau	155 000.00	25 000.00			180 000.00	51 456.85	0.00	51 456.85	50 000.00	0.00
Galerie	11 000.00	5 500.00			16 500.00	26 136.30	0.00	26 136.30	11 000.00	0.00
Salle communale	0.00	88 924.00			88 924.00	0.00	150 000.00	150 000.00	2 428 797.32	7 988 000.00
Rampe	5 500.00	5 500.00			11 000.00	28 421.50	0.00	28 421.50	11 000.00	1 552 500.00
Bâtiment E	8 000.00	8 000.00			16 000.00	49 251.35	0.00	49 251.35	16 000.00	0.00
Appartement de fonction	0.00	6 208.00			6 208.00	0.00	0.00	0.00	55 874.35	0.00
WCs publics, rte de Gy	0.00	4 365.00			4 365.00	0.00	39 287.45	39 287.45	0.00	0.00
Etude déclassement des hameaux					0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Etude déclassement des hameaux					0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Centre sportif de Rouelbeau	271 300.00	15 100.00			286 400.00	436 559.15	0.00	436 559.15	30 200.00	0.00
Drainage Friez					0.00	0.00	0.00	0.00	132 400.00	0.00
Assainissement du Carre d'Aval					0.00	0.00	0.00	0.00	35 443.00	0.00
Aménagement du Carre d'Aval					0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Actions de la BCGE	0.00	0.00			0.00	0.00	0.00	0.00	665 958.00	0.00
Actions de la BCGE	0.00	0.00			0.00	0.00	0.00	0.00	291 578.02	0.00
Mairie					2 591 454.20	0.00	0.00	0.00	1.00	2 328 800.00
Dépôt route de Gy 44					0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	156 300.00
TOTAL GENERAL		806 312.00			8 543 266.20		648 895.07	10 045 404.60	10 564 327.98	40 139 171.00



COMPTE RENDU FINANCIER 2018

Fondation Immobilière de Meinier (FIM)

COMPOSITION DU CONSEIL au 31.12.2018

Président :	Marc Michela
Vice-président :	Alain Corthay
Secrétaire :	François Müller
Membres :	Cécilia Hauser Claude Aberle Enrico Castelli (depuis le 19.06.2018) Jean-François Jordan (jusqu'au 19.06.2018) Pierre Mauron
Administratif :	Brigitte Sallet-Veuillet
Comptabilité :	Virginie Favre Romano



Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels 2018
au Conseil de fondation de la

Fondation immobilière de Meinier

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit conformément au mandat qui nous a été confié des comptes annuels ci-joints de la **Fondation immobilière de Meinier**, comprenant le bilan, le compte de résultats, le compte des investissements, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice 2018 arrêté au 31 décembre 2018.

Responsabilité du Conseil de fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application, incombe au Conseil de fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de fondation est responsable de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application, à la recommandation d'audit suisse 60 « Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux » ainsi qu'aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives. Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.



Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice 2018 arrêté au 31 décembre 2018 sont conformes à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application ainsi qu'au référentiel comptable MCH2.

Rapport sur d'autres dispositions légales


Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR), de connaissances techniques et d'indépendance conformément aux prescriptions légales en vigueur et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 68, al. 2 du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes et à la norme d'audit suisse 890, nous devons attester de l'existence d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de fondation. La formalisation du système de contrôle interne ne devant intervenir que dans le courant 2019, nous ne pouvons pas attester son existence.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Genève, le 9 avril 2019

Société fiduciaire d'expertise
et de révision SA


Antoine Pierroz
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable


Pascal Rivollet
Expert-réviseur agréé

Annexes :

Comptes annuels comprenant :

- Bilan
- Compte de résultat
- Compte des investissements
- Tableau des flux de trésorerie
- Annexe



COMPTES ANNUELS 2018

1. MESSAGE DU PRESIDENT

Les comptes 2018 de la Fondation immobilière de Meinier sont marqués cette année par le passage au modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes MCH2 qui impose aux communes, aux groupements et aux fondations de droit public un nouveau plan comptable et une présentation des comptes et des annexes détaillées.

Ils font apparaître aux charges Frs 1'573'554.94 et aux revenus Frs 2'044'829.45 soit un résultat d'exercice positif de Frs 471'274.51.

Les charges (hors rémunération du capital de dotation) sont bien maîtrisées, elles sont inférieures au budget de Frs 218'945.- (-12.56%). Les variations de charges dépendent beaucoup des changements de locataires qui peuvent occasionner des remises en état plus ou moins importantes des appartements.

L'année 2018 a été marquée par la dotation de la commune de Meinier à la FIM des immeubles du chemin du Stade 8 à 22 ainsi que du parking du chat. Elle gère donc désormais l'entièreté du parc immobilier des immeubles locatifs communaux.

La Fondation a pour but de mettre à la disposition de la population de Meinier des logements à loyer abordable, ainsi que des locaux professionnels, commerciaux, artisanaux et d'intérêt général.

A cet effet, la Fondation peut, en propre ou en participation avec des collectivités ou personnes de droit public ou privé, effectuer toutes opérations en rapport avec son but et notamment :

- a. acquérir à titre onéreux ou se faire céder à titre gratuit tous immeubles ou parties d'immeubles ;
- b. concéder ou se faire concéder tous droits de superficie ;
- c. acquérir toutes actions de sociétés immobilières, constituer ou dissoudre de telles sociétés ;
- d. construire ou faire construire tous immeubles ;
- e. exécuter ou faire exécuter tous travaux d'équipement ;
- f. exécuter ou faire exécuter tous travaux d'entretien des immeubles ;
- g. effectuer toutes études ;
- h. contracter tous emprunts ;
- i. vendre ou donner en gage tous immeubles construits ou non et toutes actions de sociétés immobilières ;
- j. exploiter et gérer pour elle-même ou pour des tiers ou faire exploiter tous immeubles ;
- k. à titre exceptionnel, accorder tout prêt de nature à favoriser la réalisation de son but.

Les membres de la Fondation sont soucieux du bien-être des locataires et s'efforcent d'apporter des améliorations à l'entretien et à l'exploitation de ses immeubles et de leurs logements.

Par ce message je profite de remercier de leur engagement et de leur disponibilité les membres du conseil, M. Alain Corthay, vice-président, M. François Müller, secrétaire, Mlle Cécilia Hauser, M. Claude Aberle, M. Jean-François Jordan remplacé en cours d'année par M. Enrico Castelli et M. Pierre Mauron, ainsi que la secrétaire Mme Saillet-Veuillet et la comptable Mme Virginie Favre-Romano.

Marc Michela
Président de la Fondation

Meinier, le 26 mars 2019



2. BILAN AU 31.12.2018

1	Actif	Comptes 01.01.18	Comptes 31.12.18
10	Patrimoine financier	25'169'631.88	62'487'212.57
100	Disponibilités et placement à court terme	350'245.63	895'672.83
101	Créances	132'386.25	100'539.74
108	Immobilisations corporelles	24'687'000.00	61'491'000.00
	Parcelle 1123	1'516'000.00	1'516'000.00
	Immeuble rte de Gy 28	5'805'000.00	5'805'000.00
	Immeuble rte de Gy 46a	2'981'000.00	2'981'000.00
	Immeuble rte de Gy 49	4'076'000.00	4'076'000.00
	Immeuble ch du Stade 7	10'309'000.00	10'309'000.00
	Immeuble ch. du Stade 8 à 22	0.00	30'882'554.00
	Parking, rte de la Repentance 86	0.00	5'921'446.00
TOTAL ACTIF		25'169'631.88	62'487'212.57
2	Passif		
20	Capitaux de tiers	7'817'274.05	32'859'580.23
200	Engagements courants	13'244.05	47'216.45
205	Provisions à court terme	3'800.00	67'383.78
206	Engagements financiers à long terme	7'800'230.00	32'744'980.00
	Hypothèques, rte de Gy 46a	138'980.00	94'980.00
	Hypothèques, rte de Gy 28	311'250.00	300'000.00
	Prêt, ch. du Stade 7	3'850'000.00	3'850'000.00
	Prêt, ch du Stade 8 à 22	0.00	20'000'000.00
	Prêt, rte de la Repentance 86	0.00	5'000'000.00
	Prêt, rte de Gy 49	3'500'000.00	3'500'000.00
29	Capital propre	17'352'357.83	29'627'632.34
290	Résultats cumulés par immeuble	1'923'644.82	3'377'141.31
	Rte de Gy 28	1'010'940.72	1'147'114.25
	Rte de Gy 46a	423'043.96	511'616.64
	Rte de Gy 49	149'500.24	226'081.69
	Ch. du Stade 7	340'159.90	465'670.07
	Ch. du Stade 8 à 22	0.00	1'026'658.66
	Rte de la Repentance 86	0.00	0.00
296	Réserve liée au retraitement du PF	2'885'630.00	0.00
	Réserve liée au retraitement du PF	2'885'630.00	0.00
298	Autres capitaux propres	12'116'245.18	22'893'586.52
	Capital de dotation	50'000.00	50'000.00
	Participation Commune de Meinier	12'066'245.18	22'843'586.52
299	Exédent/découvert au bilan	426'837.83	3'356'904.51
TOTAL PASSIF		25'169'631.88	62'487'212.57



3. COMPTES DE RESULTATS ECHELONNE AU 31.12.2018

	<u>Comptes 2017</u>	<u>Budget 2018</u>	<u>Comptes 2018</u>
Charges d'exploitation			
30 Charges de personnel	8'115.00	13'000.00	11'220.00
36 Charges de transfert		130'000.00	50'000.00
Total des charges d'exploitation	8'115.00	143'000.00	61'220.00
Revenus d'exploitation			
43 Revenus divers	0.00	0.00	3.45
Total des revenus d'exploitation	0.00	0.00	3.45
RESULTAT D'EXPLOITATION	-8'115.00	-143'000.00	-61'216.55
Charges financières			
34 Charges financières	433'240.52	1'729'500.00	1'512'334.94
Total des charges financières	433'240.52	1'729'500.00	1'512'334.94
Revenus financiers			
44 Revenus financiers	868'193.35	2'020'000.00	2'044'826.00
Total des revenus financiers	868'193.35	2'020'000.00	2'044'826.00
RESULTAT FINANCIER	434'952.83	290'500.00	532'491.06
RESULTAT OPERATIONNEL	426'837.83	147'500.00	471'274.51
38 Charges extraordinaires	0.00	0.00	0.00
48 Revenus extraordinaires	0.00	0.00	0.00
RESULTAT EXTRAORDINAIRE	0.00	0.00	0.00
RESULTAT TOTAL DU COMPTE DE RESULTAT	426'837.83	147'500.00	471'274.51



COMPTE RENDU FINANCIER 2018

Fondation Intercommunale des Terrains Industriels et Artisanaux de la Pallanterie



ORGANISATION

COMPOSITION DU CONSEIL DE FONDATION Période du 01.01.2016 au 31.12.2020

Nommés par l'Exécutif de Meinier

Moreno SELLA, Président*
Christophe BERTHELET
Etienne MURISIER

Nommés par le Conseil municipal de Meinier

Pierre-Yves BRUN
Jean-Baptiste LECLERCQ (*jusqu'au 30.06.2018*)
Alexandre SCHWAB (*dès le 01.07.2018*)
Olivier MORZIER, Secrétaire*

Nommé(e)s par le l'Exécutif de Collonge-Bellerive

Francine de PLANTA
Olivier CERUTTI
Michel BONNEFOUS

Nommé(e)s par le Conseil municipal de Collonge-Bellerive

Corinne Rosset, Vice-Présidente*
Jérôme BENE
Jérôme PONTI

** forment le bureau du Conseil*

ORGANE DE CONTRÔLE

MICHEL DE PREUX & ASSOCIES SA
Rampe du Pont-Rouge 5a
1213 Petit-Lancy



Rapport de l'organe de révision
sur les comptes annuels
soumis au contrôle ordinaire
à l'assemblée générale ordinaire du Conseil de la

**Fondation Intercommunale des Terrains Industriels et Artisanaux de la
Pallanterie, Collonge-Bellerive**

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit conformément au mandat qui nous a été confié des comptes annuels ci-joints de la Fondation Intercommunale des Terrains Industriels et Artisanaux de la Pallanterie, comprenant le bilan, le compte de résultats, le compte des investissements, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice 2018 arrêté au 31 décembre 2018.

Responsabilité du Conseil de Fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application, incombe au Conseil de Fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de Fondation est responsable de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application, à la recommandation d'audit suisse 60 « Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux » ainsi qu'aux Normes d'Audit Suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.



Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice 2018 arrêté au 31 décembre 2018 sont conformes à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application ainsi qu'au référentiel comptable MCH2.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR), de connaissances techniques et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) conformément aux prescriptions légales en vigueur et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 68, al. 2 du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes et à la norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de Fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Fiduciaire de Preux & Associés SA

Michel de Preux
Sandrine Perriraz
Réviseur responsable
Experts-réviseurs Agréés

Lancy, le 25 mars 2019

MDP/SP/182040/A26

Annexe : Comptes annuels comprenant :

- Bilan d'un total de **CHF 49'950'078.18**
- Compte de résultat
- Compte des investissements
- Tableau des flux de trésorerie
- Annexe



Bilan

BILAN AU	Solde d'ouverture au 1.01.2018	Clôture au 31.12.2018	Variations	Notes
1 ACTIF	48'207'782.63	49'950'078.18	1'742'295.55	
10 PATRIMOINE FINANCIER	48'199'016.38	49'950'078.18	1'751'061.80	
100 Disponibilités et placements à court terme	10'351'381.80	1'852'514.98	-8'498'866.82	1
101 Créances	933'312.29	511'835.38	-421'476.91	2
104 Actifs de régularisation	28'143.80	116'466.30	88'322.50	3
107 Placements financiers	200.00	200.00	0.00	4
108 Immobilisations corporelles PF	36'885'978.49	47'469'061.52	10'583'083.03	5
14 PATRIMOINE ADMINISTRATIF	8'766.25	0.00	-8'766.25	
140 Immobilisations corporelles du PA	8'766.25	0.00	-8'766.25	6
2 PASSIF	48'207'782.63	49'950'078.18	1'742'295.55	
20 CAPITAUX DE TIERS	35'111'177.32	36'728'496.84	1'617'319.52	
200 Engagements courants	1'263'185.63	1'242'730.52	-20'455.11	7
201 Engagements financiers à court terme	367'103.79	222'937.22	-144'166.57	8
204 Passifs de régularisation	152'612.90	172'829.10	20'216.20	9
206 Engagements financiers à long terme	33'325'000.00	35'090'000.00	1'765'000.00	10
208 Provisions à long terme	3'275.00	0.00	-3'275.00	11
29 CAPITAL PROPRE	13'096'605.31	13'221'581.34	124'976.03	
291 Fonds	1'175'000.00	1'175'000.00	0.00	12
295 Réserve liée au retraitement (introduction MCH2)	-2'116'645.60	0.00	2'116'645.60	13
296 Réserve liée au retraitement du PF	8'360'651.51	0.00	-8'360'651.51	14
299 Excédent/découvert du bilan	5'677'599.40	12'046'581.34	6'368'981.94	15

Les détails du compte de bilan sont explicités sous la section comptes d'exploitation ci-après.



Compte de résultat

Compte de résultat	Année 2017	Budget 2018	Année 2018	notes
Charges d'exploitation	296'368.38	442'794.00	493'229.50	
30 Charges de personnel	221'820.38	400'000.00	415'953.25	1
36 Charges de transfert	74'548.00	42'794.00	77'276.25	2
Revenus d'exploitation	0.00	0.00	0.00	
42/43 Autres revenus	0.00	0.00	0.00	3
Résultat d'exploitation	-296'368.38	-442'794.00	-493'229.50	
34 Charges financières	710'410.49	538'541.00	847'611.27	4
44 Revenus financiers	1'478'923.33	1'652'047.00	1'539'057.58	5
Résultat financier	768'512.84	1'113'506.00	691'446.31	
RESULTAT OPERATIONNEL	472'144.46	670'712.00	198'216.81	
38 Charges extraordinaires	221'266.56	40'200.00	86'704.48	6
48 Revenus extraordinaires	0.00	0.00	13'463.70	7
RESULTAT EXTRAORDINAIRE	-221'266.56	-40'200.00	-73'240.78	
TOTAL COMPTE DE RESULTAT	250'877.90	630'512.00	124'976.03	

Commentaire général

Dans ce tableau des comptes de résultat, les charges et revenus comptabilisés en imputations internes ne sont pas indiqués, ceux-ci n'impactant pas le résultat – même montant en charges et en revenus. Ils sont détaillés au niveau des comptes d'exploitation par entités et s'élèvent à CHF 42'173.15. Il s'agit des loyers et des rentes de DDP pour propre usage.

Les détails du compte de résultat sont explicités sous la section comptes de résultat ci-après.



Investissements du patrimoine financier

Investissements	Année 2017	Budget 2018	Année 2018
Travaux en cours activables	9'356'537.12		8'579'261.76
Mandataires	1'839'932.69		361'098.61
Pilotage (admin et CF)	463'885.65		81'198.27
Travaux en cours non-activables	1'137'959.02		36'718.91
Divers	6'515.60		184'388.53
Total Investissement P9	12'804'830.08	8'474'007.00	9'242'666.08
Mandataires	22'796.32		12'599.59
Pilotage (admin et CF)	21'530.96		553.00
Total Investissement surélévation P6	44'327.28	300'000.00	13'152.59
PDZIA et Demande autorisation	1'419'257.09		976'810.22
Pilotage (admin et CF)	436'667.21		184'051.99
Opérations connexes induites par le projet	203'623.95		165'752.15
Travaux en cours non-activables	0.00		650.00
Total Investissement extension zone	2'059'548.25	3'500'000.00	1'327'264.36
Total	14'908'705.61	12'274'007.00	10'583'083.03

Commentaire général

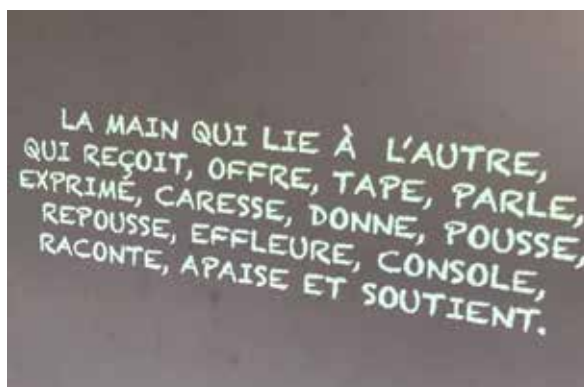
Le budget de trésorerie des investissements 2018 a été voté par le Conseil de Fondation de manière globale par projet. Le détail comptable ci-dessus donne une idée du type de dépenses engagées dans ces projets. Les écarts au budget sont dus aux modifications de planning dans la réalisation de ces projets.

Pour mémoire, le projet P9 est budgétisé globalement à CHF 22'000'000.00, budget qui devrait être tenu, celui du P6 (surélévation) s'élève à CHF 3'600'000.00, dont la réalisation devrait commencer en 2020, les dépenses actuelles relevant des études et le projet d'extension de la zone, dans sa phase préparatoire, devrait avoisiner les CHF 3'500'000.00. Ce projet fait l'objet d'un budget de réalisation dès 2019.



COMPTE RENDU FINANCIER 2018

Groupement Intercommunal pour La Petite Enfance



*Travail exécuté par les enfants et l'équipe éducative
de la petite enfance dans le cadre de l'exposition « l'art n'a pas d'âge ».*

COMPOSITION DU CONSEIL DU GROUPEMENT INTERCOMMUNAL POUR LA PETITE ENFANCE au 31.12.2018

Président :	Alain CORTHAY	(Meinier)
Vice-Présidente :	Anne-Françoise MOREL	(Jussy)
Membres :		
	Antoine CORNUT	(Gy)
	Laurent GREMION	(Gy)
	Serge BROQUARD	(Presinge)
	Blaise LOUP	(Presinge)
	Pierre PRICAT	(Meinier)
	Ania SCHWAB	(Meinier)
	Myriam RIVOLLET	(Jussy)
Secrétariat :	Brigitte Saillet-Veuillet	(Mairie de Meinier)



GAS Global **Audit** Services SA, Genève

**GROUPEMENT INTERCOMMUNAL
POUR LA PETITE ENFANCE**

MEINIER

RAPPORT D'ORGANE DE REVISION

CONTROLE ORDINAIRE

SUR LES COMPTES ANNUELS

**DE L'EXERCICE CLOS
AU 31 DECEMBRE 2018**



RAPPORT FINANCIER 2018

Etats financiers Groupement Intercommunal pour La Petite Enfance



GAS Global Audit Services SA, Genève

Rapport de l'organe de révision sur les comptes 2018
à l'attention du Conseil intercommunal du
**GROUPEMENT INTERCOMMUNAL POUR LA PETITE ENFANCE
MEINIER**

Genève, le 12 mars 2019

Mesdames et Messieurs,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit conformément au mandat qui nous a été confié des comptes annuels ci-joints du Groupement intercommunal pour la petite enfance, Meinier, comprenant le bilan, le compte de résultats et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018.

Responsabilité du Comité du groupement intercommunal

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément à la loi sur l'administration des communes et son règlement d'application, incombe au Comité du groupement intercommunal. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Comité du groupement intercommunal est responsable de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi sur l'administration des communes et son règlement d'application, à la recommandation d'audit suisse 60 « *Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux* » ainsi qu'aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018 sont conformes à la loi sur l'administration des communes et son règlement d'application ainsi qu'au référentiel comptable MCH2.



Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR), de connaissances techniques et d'indépendance conformément aux prescriptions légales en vigueur et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 71 al. 2 du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il n'existe pas un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil intercommunal. En effet, il n'existe pas encore de documentation écrite du SCI.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

GAS Global Audit Services SA



Alain Gimmi
Expert réviseur agréé
Réviseur responsable



Catherine Minder-Reynard
Expert réviseur agréée

Annexes

Comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultats et l'annexe



RAPPORT FINANCIER 2018

Etats financiers Groupement Intercommunal pour La Petite Enfance

Groupement Intercommunal pour la Petite Enfance

BILAN AU 31 DECEMBRE 2018

		FRANCS SUISSES	
	<i>Annexe</i>	2018	2017
<u>ACTIF</u>			
ACTIF CIRCULANT			
Liquidités		454 803.02	582 940.65
Débiteurs		39 682.60	75 975.75
Actifs transitoires		91 301.59	36 371.93
Total de l'actif circulant		<u>585 787.21</u>	<u>695 288.33</u>
TOTAL DE L'ACTIF		<u>585 787.21</u>	<u>695 288.33</u>
<u>PASSIF</u>			
FONDS ETRANGERS A COURT TERME			
Créanciers	8	104 827.76	14 757.70
Autres créanciers à court terme		15 059.26	7 942.35
Compte courant, commune de Meinier		140 106.22	50 738.66
Comptes courants communes		68 111.95	
Passifs transitoires et provisions		32 682.03	125 677.09
Total des fonds étrangers à court terme		<u>360 787.22</u>	<u>199 115.80</u>
PART DE CONTRIBUTION NON DEPENSEE			
Part de contribution non dépensée		0.00	171 263.87
Total du part de contribution non dépensée		<u>0.00</u>	<u>171 263.87</u>
FONDS PROPRES			
Capital de dotation	3	225 000.00	225 000.00
Résultat reporté		0.00	0.00
Résultat de l'exercice		-0.01	99 908.66
Total des fonds propres		<u>224 999.99</u>	<u>324 908.66</u>
TOTAL DU PASSIF		<u>585 787.21</u>	<u>695 288.33</u>



RAPPORT FINANCIER 2018

Etats financiers Groupement Intercommunal pour La Petite Enfance

Groupement Intercommunal pour la Petite Enfance

COMPTE DE RESULTAT POUR L'EXERCICE
CLOS AU 31 DECEMBRE 2018

		FRANCS SUISSES		
	Annexe	2018	2017	Budget 2018
PRODUITS				
Ecolages et autres recettes				
Ecolages et autres produits	4	764 230.86	804 609.78	774 260.00
<i>Total écolages et autres produits</i>		<u>764 230.86</u>	<u>804 609.78</u>	<u>774 260.00</u>
Contributions et subventions				
Contributions des communes membres	5	1 189 961.50	1 163 410.00	1 174 553.00
<i>Total contributions et subventions</i>		<u>1 189 961.50</u>	<u>1 163 410.00</u>	<u>1 174 553.00</u>
TOTAL DES PRODUITS		<u>1 954 192.36</u>	<u>1 968 019.78</u>	<u>1 948 813.00</u>
CHARGES				
Salaires et charges sociales	6	1 594 227.05	1 464 691.32	1 564 089.00
Autres charges du personnel et formation		10 542.14	15 667.29	15 475.00
Charges animation et matériel		98 080.50	88 672.12	104 050.00
Autres charges d'exploitation	7	251 043.23	263 585.40	252 799.00
Charges hors exploitation		299.45	35 494.99	12 400.00
TOTAL DES CHARGES		<u>1 954 192.37</u>	<u>1 868 111.12</u>	<u>1 948 813.00</u>
RESULTAT DE LA PERIODE		<u>(0.01)</u>	<u>99 908.66</u>	<u>0.00</u>



GROUPEMENT INTERCOMMUNAL POUR LA PETITE ENFANCE

ANNEXE AU 31 DÉCEMBRE 2018

1. GÉNÉRAL

Le Groupement Intercommunal pour la petite enfance a été constituée le 22 avril 2009 (ci-après le « Groupement »), par arrêté du Conseil d'Etat, ensuite des délibérations des conseils municipaux de Gy le 19 mars 2009, Jussy le 2 mars 2009, Meinier le 12 mars 2009 et Presinge le 9 mars 2009.

Le Groupement a été fondée par les communes de Gy, Jussy, Meinier et Presinge, dans le but de créer, d'organiser, de gérer et de développer des espaces de vie infantine destinés à l'accueil de la petite enfance répondant aux besoins des familles et des entreprises sur le territoire des communes membres.

La crèche a ouvert le 12 mars 2012 avec une capacité d'accueil de 38 places.

2. PRINCIPES COMPTABLES

Les règles régissant la présentation des comptes du GIPE reposent sur les principales bases légales suivantes :

- Loi sur l'administration des communes (LAC).
- Règlement d'application de loi sur l'administration des communes (RAC).
- Manuel de comptabilité publique MCH2 à l'attention des communes genevoises publié par le Département présidentiel.

Depuis l'exercice comptable 2018, les débiteurs au 31 décembre n'incluent plus les factures pour les écolages de janvier et envoyées aux parents en décembre. Ce changement n'a pas d'influence sur le résultat de l'exercice.

3. CAPITAL DE DOTATION

Le Groupement s'est vu doté d'un capital de dotation de CHF 225'000 destiné à couvrir les investissements nécessaires à la mise en place de la crèche. Le capital de dotation est constitué des apports mentionnés ci-dessous des communes membres. Au titre du 7^{ème} exercice couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018, le capital de dotation n'a pas été utilisé.

Dotation initiale du capital de dotation par les communes membres

Meinier	118'400.00
Jussy	59'200.00
Presinge	29'600.00
GY	17'800.00
Total	225'000.00



4. ÉCOLAGES ET AUTRES RECETTES

Le taux d'occupation moyen de la crèche pour l'exercice 2018 est de 94.71% et le montant total généré par les écolages versés par les parents est de CHF 713'478.40 (2017 : CHF 758'535.80).

5. CONTRIBUTION DES COMMUNES MEMBRES

La contribution globale des communes s'élève à CHF 1'189'961.50 La participation de chacune des communes est répartie proportionnellement aux places attribuées.

Contribution des communes membres pour l'exercice 2018 et 2017

	2018	2017
Meinier (21.25 places)	602'063.85	588'630
Jussy (11.25 places)	318'739.70	311'628
Presinge (6 places)	169'994.50	166'201
Gy (3.5 places)	99'163.45	96'951
Total	1'189'961.50	1'163'410

6. CHARGES DU PERSONNEL

Au total, la crèche dispose d'environ 21 postes de travail en équivalent plein temps, soit un montant total des salaires brut de CHF 1'303'297.56.

7. AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Les principales dépenses des autres charges d'exploitations sont constituées notamment par le loyer (CHF 150'000), les charges liées aux locaux (SIG, chauffage, nettoyage, etc.) reversées à la commune de Meinier (CHF 52'437.30) et les honoraires versés à Amalthée pour la tenue de la comptabilité et des salaires (CHF 18'028.80).

8. CRÉANCIERS ET AUTRES CRÉANCIERS À COURT TERME

Les postes se composent de factures ouvertes qui n'ont pas plus de 60 jours de dates valeurs (et ne sont pas des contentieux).



RAPPORT FINANCIER 2018

Etats financiers Groupement Intercommunal pour La Petite Enfance

Tableau des flux de trésorerie 2018

Exploitation

Encaissements parents	710 984.60
Encaissements communes	1 282 945.89
paiements fournisseur	-940 473.28
Frais de personnel	-1 127 164.34
autres charges	-17 895.13
paiements intérêt	-299.45
Cash-flow	-91 901.71

CHECK

	1000	1005	1020	1021	TOTAL
	Caisse	Caisse en euro	Compte Raiffeisen	Compte maestro	
Solde ouverture 01.01.2018	388.55	453.08	582 051.75	47.27	582 940.65
Solde cloture 31.12.2018	154.65	138.81	486 258.26	4 487.22	491 038.94
Différence	-233.90	-314.27	-95 793.49	4 439.95	-91 901.71



Groupement intercommunal
Centre sportif de Rouelbeau

Groupement Intercommunal pour le Centre Sportif de Rouelbeau (GICSR)



COMPOSITION DU CONSEIL au 31.12.2018

Président :	Marc Michela	(Meinier)
Vice-président :	Jean-Marc Maspéro	(Collonge-Bellerive)
Membres :	Marcel Goehring	(Collonge-Bellerive)
	José Burgos	(Meinier)
	Jean-François Jordan	(Meinier)
	Etienne Murisier	(Meinier)
Secrétariat-comptabilité :	Brigitte Saillet-Veuillet	(Mairie de Meinier)



Berney Associés

Genève, le 12 mars 2019

Rapport de l'organe de révision au Conseil intercommunal du Groupement intercommunal du centre sportif de Rouelbeau pour l'exercice 2018

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit conformément au mandat qui nous a été confié des comptes annuels ci-joints du Groupement intercommunal du centre sportif de Rouelbeau, comprenant le bilan, le compte de résultats, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice 2018 arrêté au 31 décembre 2018.

Responsabilité du Conseil intercommunal

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application, incombe au Conseil intercommunal. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil intercommunal est responsable de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application, à la recommandation d'audit suisse 60 « Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux » ainsi qu'aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.



Berney Associés

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Audit

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice 2018 arrêté au 31 décembre 2018 sont conformes à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application ainsi qu'au référentiel comptable MCH2.

Comptabilité

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR), de connaissances techniques et d'indépendance conformément aux prescriptions légales en vigueur et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Expertise & Conseil

Conformément à l'article 68, al. 2 du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes et à la norme d'audit suisse 890, nous avons constaté qu'il n'y avait pas de système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels défini selon les prescriptions du Conseil intercommunal.

Par conséquent, nous ne pouvons confirmer l'existence d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels.

Fiscalité

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Payroll

Berney Associés Audit SA

Marina CHRISTE
Expert-réviseur agréée
Réviseur responsable

Sébastien BRON
Expert-réviseur agréé

Corporate finance

Annexe : comptes annuels (bilan, compte de résultats, tableau des flux de trésorerie et annexe)

Page 2/2

1207 Genève
Rue du Nant 8
+41 58 234 90 00

1700 Fribourg
Blvd de Pérolles 37
+41 58 234 93 00

1950 Sion
Rue de la Dent-blanche 18
+41 27 322 75 40

1003 Lausanne
Rue Étraz 4
+41 58 234 91 00

1896 Vouvry
Rue Arthur Parchet 1
+41 58 234 90 20

En ligne
berneyassociés.com
info@berneyassociés.com



GROUPEMENT INTERCOMMUNAL DU CENTRE SPORTIF DE ROUELBEAU, Meinier

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2018

	<u>31.12.2017</u>	<u>31.12.2018</u>
	CHF	CHF
1 <u>ACTIF</u>		
10 Patrimoine financier		
100 Disponibilités et placements à court terme	168'579.40	37'092.60
101 Créances	-	63'942.47
<i>Envers la commune de Meinier</i>	-	63'942.47
104 Actifs de régularisation	558.65	-
	169'138.05	101'035.07
14 Patrimoine administratif		
140 Immobilisations corporelles du PA	3.00	3.00
	3.00	3.00
TOTAL DE L'ACTIF	169'141.05	101'038.07
2 <u>PASSIF</u>		
20 Capitaux de tiers		
200 Engagements courants	59'297.65	16'894.12
<i>Envers la commune de Meinier</i>	24'458.24	0.00
<i>Envers la commune de Collonge-Bellerive</i>	34'529.91	16'584.62
<i>Autres engagements courants</i>	309.50	309.50
204 Passifs de régularisation	59'843.40	34'143.95
	119'141.05	51'038.07
29 Capital propre		
291 Capital de dotation	50'000.00	50'000.00
	50'000.00	50'000.00
TOTAL DU PASSIF	169'141.05	101'038.07



GROUPEMENT INTERCOMMUNAL DU CENTRE SPORTIF DE ROUELBEAU, Meinier

COMPTE DE RÉSULTATS PAR NATURE POUR L'EXERCICE 2018

	Réalisé 2017	Budget 2018	Réalisé 2018
	CHF	CHF	CHF
CHARGES D'EXPLOITATION			
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation			
310 Charges de matériel et de marchandises	-	(2'200.00)	(593.20)
311 Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	(1'862.25)	(10'000.00)	(4'583.25)
312 Alimentation et élimination, bien-fonds PA	(43'340.15)	(47'000.00)	(47'695.05)
313 Prestations de services et honoraires	(26'924.45)	(45'550.00)	(39'971.35)
314 Travaux d'entretien	(236'664.75)	(243'000.00)	(176'085.45)
315 Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	(50'786.20)	(54'000.00)	(51'429.95)
316 Loyers, leasing, fermage, taxes d'utilisation	(448'397.00)	(450'000.00)	(448'397.00)
Total des charges de biens et services et autres charges d'exploitation	(807'975)	(851'750.00)	(768'755.25)
36 Charges de transfert			
363 Subventions à des collectivités et à des tiers	(100.00)	(1'000.00)	-
Total des charges de transfert	(100.00)	(1'000.00)	-
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	(808'074.80)	(852'750.00)	(768'755.25)
REVENUS D'EXPLOITATION			
46 Revenus de transfert			
461 Dédommagements de collectivités publiques	764'354.80	820'750.00	737'755.25
<i>Participation Collonge-Bellerive</i>	<i>92'718.00</i>	<i>123'112.50</i>	<i>110'663.29</i>
<i>Affectation au compte exigible à court terme</i>	<i>21'970.00</i>	-	-
Total Participation Collonge-Bellerive	114'688.00	123'112.50	110'663.29
Total Participation Meinier	649'666.80	697'637.50	627'091.96
Total des revenus de transfert	764'354.80	820'750.00	737'755.25
TOTAL DES REVENUS D'EXPLOITATION	764'354.80	820'750.00	737'755.25
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(43'720.00)	(32'000.00)	(31'000.00)
44 Revenus financiers			
447 Produits des biens-fonds PA	43'720.00	32'000.00	31'000.00
Total des revenus financiers	43'720.00	32'000.00	31'000.00
RÉSULTAT TOTAL DU COMPTE DE RÉSULTATS	-	-	-



GROUPEMENT INTERCOMMUNAL DU CENTRE SPORTIF DE ROUELBEAU, Meinier

COMPTE DE RÉSULTATS PAR FONCTION POUR L'EXERCICE 2018

	<u>Réalisé 2017</u>	<u>Budget 2018</u>	<u>Réalisé 2018</u>
	CHF	CHF	CHF
3 CULTURE, SPORT ET LOISIRS, EGLISES			
3410 Sports	-	-	-
Total des charges	(808'074.80)	(852'750.00)	(768'755.25)
3410.0 <i>Charges administratives et loyer</i>	(469'870.80)	(491'750.00)	(482'706.90)
3410.1 <i>Installations sportives</i>	(113'883.23)	(170'000.00)	(130'121.52)
3410.2 <i>Bâtiments et parking</i>	(224'320.77)	(191'000.00)	(155'926.83)
Total des revenus	808'074.80	852'750.00	768'755.25
3410.2 <i>Bâtiments et parking</i>	43'720.00	32'000.00	31'000.00
3410.2 <i>Dédommagements des communes</i>	764'354.80	820'750.00	737'755.25
TOTAL DES CHARGES	(808'074.80)	(852'750.00)	(768'755.25)
TOTAL DES REVENUS	808'074.80	852'750.00	768'755.25
RÉSULTATS DE L'EXERCICE	-	-	-



GROUPEMENT INTERCOMMUNAL DU CENTRE SPORTIF DE ROUELBEAU, Meinier

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE DE L'EXERCICE 2018

	2017	2018
	CHF	CHF
RÉSULTAT TOTAL DU COMPTE DE RÉSULTATS	-	-
Variation des créances	208.60	(63'942.47)
Variation des actifs de régularisation	-	558.65
Variation des engagements courants	(19'470.65)	(42'403.53)
Variation des passifs de régularisation	34'953.00	(25'699.45)
Prélèvement de fonds	(66'120.15)	-
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DE L'ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE (FTO)	(50'429.20)	(131'486.80)
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DE L'ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT ET DE PLACEMENT (FTI+P)	-	-
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DE L'ACTIVITÉ DE FINANCEMENT (FTF)	-	-
VARIATION DES DISPONIBILITÉS ET PLACEMENTS A COURT TERME	(50'429.20)	(131'486.80)
Montant des disponibilités et placements à court terme au début de la période	219'008.60	168'579.40
Montant des disponibilités et placements à court terme à la fin de la période	168'579.40	37'092.60
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE	(50'429.20)	(131'486.80)



GROUPEMENT INTERCOMMUNAL DU CENTRE SPORTIF DE ROUELBEAU, Meinier

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2018

1. GÉNÉRAL

Les statuts du « Groupement intercommunal du Centre sportif de Rouelbeau » indiquent que les communes de Meinier et de Collonge-Bellerive ont constitué un groupement intercommunal au sens des articles 51 à 60 de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984 (LAC) et que le siège du groupement est à la mairie de Meinier.

Le Conseil d'Etat a approuvé, par un Arrêté du 21 mai 2008, la délibération du Conseil municipal de la commune de Collonge-Bellerive du 3 mars 2008 prévoyant la constitution de ce groupement intercommunal.

La fortune du groupement est formée des apports financiers initiaux des communes membres, destinés à financer un fonds de roulement de CHF 50'000, à hauteur de CHF 25'000 pour chacune des communes de Meinier et de Collonge-Bellerive.

La fortune comprendra également tout le matériel et mobilier d'exploitation qui viendront à être acquis par le groupement. La fortune du groupement comprendra en outre l'ensemble des bâtiments et installations qui lui seront cédés en propriété par les communes membres.

Les organes du groupement sont :

- a) Le Conseil intercommunal
- b) Le Bureau du Conseil
- c) L'organe de contrôle

Le groupement a pour but d'exploiter un centre sportif au lieu-dit Rouelbeau comportant les installations suivantes :

- 3 terrains de football
- 5 terrains de tennis
- 1 espace de pétanque
- 1 terrain de beach volley
- 1 espace athlétisme / gymnastique
- 1 terrain de basket
- 1 restaurant et 1 salle pour sociétés
- 8 vestiaires

2. RÈGLES RÉGISSANT LA PRÉSENTATION DES COMPTES

Les règles régissant la présentation des comptes du GROUPEMENT INTERCOMMUNAL DU CENTRE SPORTIF DE ROUELBEAU reposent sur les principales bases légales suivantes :

- Loi sur l'administration des communes (LAC)
- Règlement d'application de la loi sur l'administration des communes (RAC)
- Manuel de comptabilité publique MCH2 à l'attention des communes genevoises publié par le Département présidentiel



GROUPEMENT INTERCOMMUNAL DU CENTRE SPORTIF DE ROUELBEAU, Meinier

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2018

3. PRINCIPES RELATIFS A LA PRÉSENTATION DES COMPTES

La clôture des comptes du groupement a été effectuée conformément à la LAC, au RAC et au Manuel de comptabilité publique édité par le département présidentiel. Ces normes se réfèrent au manuel « Modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes MCH2 » édité par la Conférence des directeurs cantonaux des finances (CDF).

La présentation des comptes reflète une situation financière correspondant à l'état réel de la fortune, des finances et des revenus.

Les investissements mobiliers du groupement, de même que les frais de fonctionnement (y compris le loyer) sont couverts par des contributions des communes membres, dès lors qu'ils ne peuvent être assumés par les recettes propres du centre sportif ou d'autres sources de financement.

Patrimoine financier

Les actifs figurant dans le patrimoine financier sont portés au bilan s'ils génèrent une utilité future et que leur valeur peut être établie de manière fiable.

Patrimoine administratif

Les actifs figurant dans le patrimoine administratif sont portés au bilan s'ils génèrent une utilité économique future ou s'ils sont consacrés à la réalisation de tâches publiques et que leur valeur peut être établie de manière fiable. Ils sont inscrits au bilan, lors de leur entrée, au coût d'acquisition ou de fabrication.

Passifs

Les capitaux de tiers sont évalués à la valeur nominale.

4. ÉTAT DU CAPITAL PROPRE

	Solde au 31.12.2017	Augmentation	Diminution	Solde au 31.12.2018
Capital de dotation	50'000.00	-	-	50'000.00
Total	50'000.00	-	-	50'000.00

5. TABLEAU DES PROVISIONS

Néant

6. TABLEAU DES PARTICIPATIONS

Néant

7. TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

Néant



GROUPEMENT INTERCOMMUNAL DU CENTRE SPORTIF DE ROUELBEAU, Meinier

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2018

8. TABLEAU DES GARANTIES ET DES ENGAGEMENTS CONDITIONNELS

Néant

9. TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

	Valeur au 31.12.2017	Acquisition / aliénation	Amortissements	Valeur au 31.12.2018
Mobilier	1.00	-	-	1.00
Climatiseur	1.00	-	-	1.00
Eclairage marquise	1.00	-	-	1.00
Total	3.00	-	-	3.00

10. EXPLICATIONS SUR LES CRÉDITS D'ENGAGEMENT OUVERTS DEPUIS PLUS DE CINQ ANS ET NON ENCORE CLÔTURÉS

Néant

11. INDICATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Ce point vise à fournir des indications supplémentaires permettant d'apprécier l'état de la fortune, des finances et des revenus et les risques financiers.

11.1 Gestion des risques financiers

Le Conseil intercommunal du groupement est responsable des stratégies financières appliquées.

Dans le cadre de ses activités, le groupement n'est pas exposé à des risques financiers et de ce fait aucune gestion des risques n'a été mise en place.

11.2 Système de contrôle interne

En raison de la taille du groupement, ainsi que de la nature de l'activité, le système de contrôle interne n'est pas formalisé. Néanmoins, le Conseil intercommunal estime disposer d'une bonne connaissance des risques et entreprend les mesures nécessaires afin de les réduire à un niveau acceptable.

11.3 Contrats de leasing

Néant

11.4 Respect du plan financier quadriennal élaboré suite au budget déficitaire

Néant



GROUPEMENT INTERCOMMUNAL DU CENTRE SPORTIF DE ROUELBEAU, Meinier

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2018

12. INDICATEURS FINANCIERS

Les indicateurs financiers prévus dans le manuel « Modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes MCH2 » ne sont pas applicables au groupement compte tenu du fait que ses comptes ne présentent pas les particularités comptables des comptes communaux. Dès lors, il a été renoncé à les présenter dans les présents comptes annuels.

13. CRÉDITS BUDGÉTAIRES SUPPLÉMENTAIRES

Néant



COMMUNE DE MEINIER

Route de Gy 17 - 1252 Meinier - Tél. 022 722 12 12 - Fax 022 722 12 11
info@meinier.ch - www.meinier.ch